Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque	~	2	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur	/		Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue d			Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / II se peut que
	Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.			certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
/	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continue.		

JOURNAL DES DAMES.

UN YŒU.

(Suite et fin.)

Cependant j'avais tenu renfermés dans mon cour les sentimens qui s'y étaient développés depuis mon arrivée à Omezée; car je me rendais assez de justice pour comprendre qu'il existait, d'après les usages et les exigences du monde une immense distance entre la noblesse de fraiche date de ma famille et la vieille aristocratie brabançonne de la maison de Vaneleroy. D'ailleurs, il ne m'était point échappé que son héritière, malgré ses sentimens religieux, sa s'implicité, sa modestie, conservait une certaine prétention aristocratique qui se manifestait lors-qu'elle parlait de ses ancêtres ou des alliances de sa famille. Cet orgueil froissait quelquefois le mien; mais je ne pouvais nier, dans mon fort in-térieur, qu'il ne fut légitime et bien placé; six siècles de vertus héréditaires et d'honneur sans tache, des générations successives illustrées, sans interruption, sur les champs de bataille, un écu blasonné à la conquête des saints fieux, c'était plus qu'il n'en fallait pour enthousiasmer le cœur d'une jeune fille et pour commander le respect à ceux qui estiment la gloire et ambitionnent les nobles traditions. Nos anciennes familles parle-lem entaires n'ont elles pas aussi la fierté du couroje civil et de la fermeté magistrale ! et, dédaiquant les titres de seigneurles et de ficis, legitiment acquis, no conservent-elles pas avec orgueil tour nom roturier! nos vicilles maisons de commerce vondenient-elles affier feur réputation de probité, de bonne foi et d'honneur aux fortimes rapides des spéculateurs modernes? En-fin, roiné par la première révolution, mon père ne pouvoir me donner qu'une très-médiocre dot, et Louise avait plus de 100,000 livres de rentes. La supériorité insurmontable des avantages de position de Mile de Vaucleroy, en se révélant à ma juste défiance de moi-même, détruisait donc journellement les illusions que mon amour re-créait presque aussitôt, mais sans me donner le contage de l'avouer. Ainsi, pas une parole, pas me démarche n'avait luissé entrevoir à Louise la situation de mon ame ; je le croyais du moins braque le comte arriva. Sa présence jeta beaucomo de gaité et de mouvement dans notre petite sociaté, composée de sept à luit personnes du voisiange, qui se succédaient de semaine en remaine : il avalt voyagé, vu, la et approfondi toute chose; mais il ne tirait parti de cet avantage que pour animer la conversation, et, sans retour sur bii-meme, s'oubliant toujous, il avait le grand talent de mettre les autres à l'aise, de les faire baller, et les gons les plus ordinaires étaient étan-nes de se trouver de l'esprit en causant avec lui.

Je me sentais quelquefois attiré vers cet homme remarquable; je voulais réclamer son amitié et répudier mes sentimens jaloux; mais bientôt ses prévenances, ses attentions pleines de galinterie pour Mile de Vaucleroy me rejetaient dans toutes mes inquiétudes, ravivoient toutes taes répuisions. Enfin mes craintes se changerent en certitude; M. de Manteville, quoique avec une admirable discrétion, se posa en pré-tendant à la main de l'héritière d'Omezée, et nous en vinmes, au bont de peu de jours, à me explication.

De ma part, cette explication fut vive, emportée, irréfléchie; du côté de M. de Manteville, digne, courtoise, pleine de convenance. Dans mon avengle emportement, je voulais un duel impie, un combat à mort; le comte me fit observer avec calme que ce moyen, en compromettant une personne si digne de nos égards et de notre attachement, n'aménerait pas le résultat désiré. "Nous ignorous, me dit il, les sentiments de Mile Louise; elle est également affable, gracieuse, amicule même à l'égard de chacun de nous. Le sort des armes peu frapper celui qu'elle préférerait, et alors nous aurons déchire un cœur pour lequel nous n'hésiterions ni l'un ni l'autre a donner notre vie. Si nous lui sommes egalement indifférens, pourquoi jeter inutilement la terreur et le scandale dans trois familles hono-rables! Je vous crois sincérement et profondément attaché à Mile de Vaucieroy; pour moi, elle est toute ma vie, et nulle autre qu'elle ne peut désormais faire battre mon cœur. Vous devez, d'ailleurs, l'estimer assez pour penser qu'elle ne donnera jamais sa main à l'honune teint du sang de sa famille. Prouvons-lui la purcté et la vente de nos sentimens en nous oubliant nousmémes; soyons assez dévoués à son honneur pour lui sacrifier le nôtre; ne restons rivaux que par un noble dévouement. Soumettons-lui nos prétentions réciproques, et promettons-nous de rester amis, quels que soient son choix ou sa détermination. Je connais votre vie militaire, monsieur; je sais à quel point vous savez porter la bravoure personnelle ; quant à moi, vingt aus de guerre m'ont mis, je l'espère, au dessus du soupçon. Voilà ce qui m'a décidé à vous parler un langage étranger, il est vrui, aux préjugés de notre profession, mais plus digne d'hommes sa-jes et de chrétiens."

Tout cela fut prononce avec tant de modéraion, de franchise, un accent de vérité et de raije me sentis subjugue, et j'acceptai.

Le lendemain, au moment où la baronne des-cendit au salon avec sa fille, nous nous approchâmes et nous fimes chaeun notre demande. La figure de Mile de Vaucleroy se couvrit d'un vif incarnat, et sa mère répondit qu'elle était sensible à la distinction que deux hommes si estimables avaient faite de sa fille, qu'elle s'en trouvait honorée, mais que l'ayant laissée entiérement libre du choix d'un époux, c'était à elle à nous répondre.

Louise nous prit la main : "Je vous estime tous deux, dit-elle, je vous suis profondément attachée, et votre bonheur est le vœu le plus cher a mon cour; mais un sentiment plus ten-dre ne peut-être partagé. Comte Frédéric, ajouta-t-elle, en regardant M. de Manteville avec une douceur qui me fit frémir, vous n'nu-rez jamais d'amie plus sincère et plus devouée qué Louise de Vaueleroy....(ici la parole expi-ra sur ses lèvres, et elle resta embarrassée et extrémament énune;) mais pardonnez-lui le cha-grin qu'elle va vous causer; elle a connu M. Maurice de Limmingh avant vous, son cœur lui appartient: elle l'aime, en un mot, et accepte sa main."

A ces mots de Mile de Vaueleroy, continua le curé de Flemalle, les traits de M. de Man-teville prirent une expression de douleur et de regrets que je n'oublierai jamais; il fut quelque instans anéanti et sans pouvoir répondre; muis, je puis le dire, la vue de ra contenance et l'idée de soa affreux chagrin suspendirent aussi complétement l'expression de la joie qui inondait mon cœur, et je restat moi-même muet et immobile. L'énergie et la résignation du comte triomphérent néanmoins ; il pressa la main de Louise, deux grosses larmes s'échappèrent de ses yeux et tombérent sur cette main.—" Que je suis à plaindre! murmura-t-il; quel désenchantement succède aux plus douces illusions de ma vie! à quoi me servent maintenant fortune, naissauce, honneurs l' Alors se tournant vers moi : " Maurice, rendez-la heureuse, et je serai toujours votre meilleur ami; mais dès ce jour, je renonce au mariage." Puis cherchant à rendre à sa figure sa sérénité habituelle, il cut l'air de s'oublier complètement pour nous, remerciant Mile de Vaucleroy de l'amitié qu'elle lui promettait et des témoignages d'estime dont elle avait accompagné un refus si cruel. Voilà l'homme que dans ma passion jalouse je voulais frapper de mon épée : mon Dieu! me l'avezous pardonné ?

Vous jugez, monsieur, de l'exaltation de mon bonheur et des délicieux momens qui suivirent la manifestation des sentimens de Louise : je dois aujourd'hui renoucer à vous les dépeindre; mais, le croiriez-vous, quoique rappelé à des sentimens religieux par la touchante piété de ma fiancée, quoique profondément convaincu des vérités de la foi, dans ce moment de joie, alors que Dieu, par sa bonté, venuit de combler mes voux et de dépasser mes plus brillantes espérances, à peine si mon cœur se tournait vers lui pour l'en remercier ; tout entier à la passion qui ta absorbait, j'oubliais entièrement la recondissance envers l'auteur de tant de bienfaits. Tel est l'homme, le bonheur le rend presque tonjours ingrat ; mais, dès que parait le malheur, il recourt aussitôt à celui qui est toute consolation et toute force.

Au bout de peu de jours M. de Manteville quitta le château. "Votre muringe approche, mon cher Limmingh, me dit-ils je ne me sens pas le courage d'en être témoin, mois venez me voir d'ici-là ; vous me permettrez bien de yous parler d'elle et de vous témoigner, par les conseils de ma vieille expérience, l'attachemt que

Que pouvais je répondre à un tel ami? je me jetai dans ses bras et je déplorai que toutes mes espérances reposassent sur l'anéantisse ment de celles de cet excellent homme.

Nous nous occupâmes des préparatifs de notre union après le départ du comte ; d'un commun accord nous n'avions pas voulu l'en attrister : Louise avait eu, avec ce taet qui dis-tingue la femme, l'initiative de cette délicate réserve, mais je m'y étais somnis avec empressement. Mon père arriva pour la cérémonie, et elle devait avoir lieu, trois jours après, lorsque Mile de Vaucleroy fut prise d'un malaise qui la força de se mettre au lit. On crut d'abord à une simple indisposition; mais bientôt les symptômes les plus alarmans se manifestèrent, et le médecin déclara qu'elle était atteinte d'une fièvre cérébrale compliquée par une maladie éruptive. Oh! Monsieur, quelle affrense torture que la crainte pour la vie de ceux qu'on aime ! dans quelles angoisses nous passions le tems qui s'écoulait d'une visite du médecin à l'nutre l

Sa pauvre mère ne quittait pas le chevet du lit de la malade : elle partageait avec son frère la triste consolation de la soigner; mais moi, seul dans l'appartement voisin, livré à tant d'inquiétudes, accablé de sinistres préoccupations, m'exagérant un danger que je ne pouvais ap précier exactement, je n'avais pas même, comme soulagement à ma douleur, cette activité obligée qui soutenait Mme de Vaucleroy et son fils dans leurs pénibles devoirs. Ah! c'était

atfreux. Dès que Louise s'aperçut de l'inquiétude que sa

sons si entrainant, que toute un colère s'éteignit; | mère cherchait en vain à dissimuler, elle fit venir le curé d'Omezée ; ce digno pasteur l'avait clovee dans cotto picto sunve qui faisnit mon admiration, et avnit toujours eu sa confiance elle reçut les sacremens au milieu de toute sa maison avec une résignation que la foi seule peut inspirer, demandant pardon à tous, réclamant les prières de tous ; c'était une scène déchirante. Peu après, elle témoigna le désir de me voir; sa mère m'appela, j'accourus; mais à l'instant même où j'entrais, la congestion cérébrale s'accomplit ; elle voulut me tendre la main, mais cette main retomba et la tête s'embarrassa; au bout de quelques minutes, Mile de Vaucieroy était en proie au délire le plus complet.

Le médecin survint : il demanda une consultation en déclarant l'imminence du danger; je courus à cheval à la ville voisine ; mais pendant ce tems les ravages du mal avaient été horribles. La baronne, à genoux près du lit de sa fille bien-aimée, l'appelait en vain, priait Dieu, cherchait inutilement à ranimer la cir-culation du sang ; aucun signe de connaissance n'apparaissait. Louise n'ouvrait les paupières que pour laisser voir un wil terne, vitreux.

Une douleur de mère ne peut se comparer à aucune autre ; j'oubliais pour pour ainsi dire la mienne en présence de cet affreux déchirement de la nature ; j'errais comme une ombre dans tom le château, revenant sans cesse à la porte de la malade, mais retrouvant toujours ce silence, cet accablement précurseur de la mort, et cette malheureuse feature agenouillée et couvrant de baisers la main déjà glacée de sa chère

enfant. Tout a coup Mme de Vaueleroy m'appelle; "Elle vous a nommé, dit-elle, entrez." Je me précipitai dans sa chambre. Louise avait recouvre toute la lucidité de ses idées, et, attachant sur moi un regard éteint mais encore plein de tendresse et de douceur, elle me parla en ces termes: " Cher Maurice, je vais mourir, et je ne regrette de la vie que vous et ma bonne mère; prenez pitié d'elle; ne l'abandonnez pas; c'est la dernière demande de votre Louise. Hélas! j'avais rêvé avec vous un trop grand bonheur, mon bien-nime; que Dieu daigne en agréer le sacrifice en expiation de mes fautes : adieu!" Elle prit la main de sa mère, la porta à ses lèvres, puis la plaça dans les miennes.... Cet éclair de connaissance s'arrêta là: elle rentra aussitôt dans un état comateux qui nous enleva encore une fois toutes nos espérances.

La baronne, succombant aux angoisses de l'inquietude et à l'emotion de cette dernière scène, était retombée sur le corps de sa fille mourante, l'appelait des noms les plus tendres, demandait à Dieu de prendre sa vie et de lui rendre celle de son enfant; puis, se tournant vers moi, me suppliait de la sauver, hélas! comme si je le

Dans ce moment, j'entendis la cloche de la chapelle

La pensée d'un recours à Dieu pénétra de nouveau mon cœur désolé; je courus à l'église; c'était en caréme; on allait réciter l'office du soir. Le pasteur vint se prosterner devant l'autel ; mais, se relevant aussitôt et se retournant vers la foule des paysans : "Mes enfans, dit-il, votre bienfaitrice est bien mul ; la miséricorde de Dieu peut seule la rendre à nos vœux et à notre affection; supplions-le de nous conserver un si touchant exemple de piété et de vertus; nous répéterons à son intention le Parce, Do-mine." Et le digne homme pleurait. Et le digne homme pleurait.

Debout au bas de l'église, aceable de douleur 'étais toujours tourmenté du besoin de prier ; je desirais élever mon ame vers Dieu ; je sentais que lui seul pouvait nous rendre Louise; mais à peine mes lèvres articulaient-elles quelques paroles suppliantes, que les fautes de ma vie se dressaient devant moi comme un obstacle insurmontable à l'efficacité de ma demande ; elles semblaient s'interposer entre Dieu et moi, et mon indignité, pesant de tout son poids sur ma pieuse intention, en arrêtait l'accomplisse-

Mais la douleur de la pauvre mère me reveunit aussitôt à l'esprit avec un désir immense de la soulager; puis, mon impuissance à lui rendre sa fille déjà saisie par la mort me rejetait dans le désespoir. Tout entier à cette horrible préoccupation, un projet héroïque illumina subitement mon ame, mais en me déchirant le cour d'une manière si cruolle que je n'osais m'y arrêter.... Il me semblait que je n'avais pas le droit d'intercéder avec espoir auprès d'un Dieu si longuement offensé, mais que je pourrais ra-cheter mon indignitó par un immense sacrifice, et je le suppliai alors de me donner le courage de Paccomplir.

On chantait toujours le Parce, antienne sublime, admirable expression de l'ame effrayée de la colère de Dieu et cherchant un refuge dans le sein de sa miséricorde.

Une petito fille que Mlle de Vancleroy protegeait, et que pour cette raison j'avais souvent caressée, se trouvait près de moi, répétant avec ferveur les paroles du prêtre, mais me regardant étonnée et inquiète; elle se lève et me tirant par le pan de mon habit : " Mon Dieu, murmura-t-elle les yeux pleins de larmes, on croyait que vous l'aimiez tant ! joignez vous donc à nous! que devenir si nous la perdons?"

reproche me déchira, mais j'en sentis la justesse. " Hélas! ma pauvre enfant, lui répondis-je tout bas, je ne suis pas aussi pur que vous, et le bon Dieu n'exaucerait pas mes vœux; ce sont les vôtres, mon ange, qu'il agréera plutôt. -Dieu ecoute de préference les humbles, reprit-elle, et qui vous dit qu'il n'attend pas votre prière pour faire droit aux nôtres et rappeler à vie notro bien-aimée maitresse l''

L'antienne se continuait; je regardai autour de moi : je vis tout le monde prosterné, répétant en sanglotant les versets du Parce ; j'étais le seul qui ne fût pas agenouillé, et derrière moi se trouvait dans une attitude d'accablement et de supplication indéfinissable le comte de Manteville lui-môme ?· · · ·

L'aspect de cet homme en prières, la misère de mon ame comparée à l'élévation et à la nérosité de la sienne, le reproche de la jeune tille et l'appréciation de ma longue ingratitule envers le Créateur pénétrérent en cet instant

mon easer d'un regret si amer, d'un chagrin si profond que je crus mourir; presqu'en même tems, je me sentis unime de sentimens de foi, d confiance, d'abnégation inconnus jusqu'alors; l'idée de ce dévouement qui peu auparavant avait traverse mon esprit en le glaçant d'effroi, y demeura fixe, résolue, sans que mon œur hési-

Seigneur! m'écrini-je intérieurement, je le sens, je ne mérite que votre courroux et votre dédain ; j'ai negligé de vous prier dans la prospérité, dans la jeunesse ; j'ai oublié de vous remercier tous les jours de un vie de votre protection et de votre indalgence, et dans ce moment d'abandon et de malheur jo n'ai pas une bonne action à vous offrir pour apaiser votre colère, je n'ai pas un seul droit à votre pité : j'oublais, dans mon découragement et mon mépris de moi-même, que le seaveraia Maître a toujours une main charitable prête à relever le pecheur vraiment contrit et homilie, et que la pureté d'intention lui suffit pour confier

A l'instant le souvenir des plus grandes offenses.

Mon Dien! ajoutni-je, j'ai donc mérité votre châtiment, mais qu'il no s'étende pas su delà de moi ; conservez Louise à ce monde qu'elle embellit et édille ; rendez là à ses serviteurs qu'elle protège et encourage, à ces pauvres paysans qu'elle soulage et console, à cette mère surtout dont la douleur est si déchirante, et que je sois seul malhoureux. Encore une fois, jo n'escrais élever tout seul jusqu'à vous une prière que mon ingrate indifférence vous a si long-tems refusée ; mais daignez accepter le sacrifice de mon amour, de toute la félicité que j'espérais en comonde : permettez-moi de me consacrer à vous, cauvezmon Dieu, sauvez Alle de Vaucleroy, et je fais vœu d'entrer dans les ordres sacrès.

Les premières lucurs de cette inspiration, l'hésitation qui la suivit, mes combats intérieurs, ma résolution enfin, tout cela se passait en moins de temps que je ne vous le dis, Monsieur, et le asteur se retirait de l'autel que mon sacrifice était déja consonané : je no m'appartenais plus, et je me relevai avec une immense confiance en la miséricorde de Dieu, avec un calme d'ame dont je ne pouvais me rendre compte, presque aver l'espoir de la guérison de Louise.

Cette narration, faite avec une simplicité et une résignation dont je renonce à vous rendre l'expression, m'avait profondément ému, et i'étais bien empressé de savoir si cet admirable dévouement avait, du moins, obteau sa récompense en ce monde; mais le lon curé était visiblement fatigué, et la mélancolie habituelle répandue sur sa noble figure avait pris une teinte plus sombre; on voyait qu'il souffrait de ce retour vers le passé ; je fis donc violence à ma curiosité dans ce moment, et l'abbé de Limmingh reprit lui-même, vers le soir, le récit de sa touchante histoire dans les termes suivans :

"En rentrant au châtenu, j'interrogeni les domostiques avec anxiété; mais j'appris que la malade était en proie à une agitation nerveuse qui épusait le reste de ses forces ; le médecin sortit en déclarant que tout était perdu---Dieu seuh..." dit-il en montrant le ciel. Dieu seul en offet; car, après quinze jours d'alternatives cruelles, d'angoisses déchirantes, et pendant lesquels les remèdes n'avaient pu être administrés, Louise était déclarée hors de danger.

Tant que le fus témon de l'inquiétude générale et surtout des tortures do la malheureuse mère, tant que je craignis moi-même; our la vie de celle qui avait alors tout mon amour, la gravité de mon vou et ses conséquences par rapport a moi ne francerent pas mon esprit; il conservait même une sorte de calme et de confiance qui n'était accunement troublé par le regret d'avoir cédé à cette inspiration généreuse. Mais, lorsque Louise, revenant à in vie et a la sante, me parla de nouveau d'avenir heureux, de douces espérances, de tendre attachement; lorsqu'elle se prit à former devant moi mille projets de félicité commune que je savais désormais impossibles, alors l'abime que j'avais creusé volontairement entre elle et moi s'ouvrit plus sombre et plus large encore, et je tombai en d'affreux déscapoir.

Ah! monsieur, j'ni bien souffert, continun l'abbe de Limmingh, car il a falla lin laikeer croire à un indigne abandon... Mile de Vaucleroy a pu penser que les traces laissées sur sa charmante figuro par cotte maladie, avait bloigné Oui, monsieur, son attachement pour moi no s'est efface que pour faire place, pendant de longues années, au mépris et à l'indignation que lui causait mon indifférence supposée.

Muls le divin consolateur est venu à mon secours; il m'a donné la force nécessaire pour accomplir un engagement sacré, et, dans sa bonte, il a daigné m'envoyer avec les années le calme d'esprit, la paix de l'ame, la soumission à sa volonté, enfin le bonheur de l'aimer et un désir infini de le blen servir. C'est sinsi que Dieu mesure tonjours ses épreuves aux forces qu'il nous a données.

J'étais allé cacher ma douleur et acquérir la

scienco nécessaire à mon nouvel état dans la sóminaire de Namur; j'y subis un long temps d'é-preuves nécessaires pour efficer les dernières traces d'une affection qui avait, durant tant d'années, rempli tont mon être, et pour fortifier mon aute trop souvent défaillante. Ce sut sculement le jour de mon ordination que je sis part à Milo de Vaucieroy de ma résolution et des causes qui l'avaient amence. J'avais emint, jusque-là, qu'u-ne expliention avec Louise n'ebranlat mon dessein, et no me fit ceder aux velléites d'un voyage à Rome pour être rulevé de mon vant. Le sacri-fice consommé, je tennis à reconquérir au moins son estime.

La réponse que je reçus a été un baume délicieux sur les plaies de mon cœur. Il y a des consolations que la providence nous ménage lorsque nous sommes trop fatigné de douleur ; afin de ranimer notre courage et de soutenir nos forces abattues, ces consolations compensent souvent à elles scules des années de misère at d'abandon.

Bientot après, j'apprès que Mile de Vaucleroy avait entin consenti à re rendre aux vœux du comte de Manteville, dépositaire de mon secret, et dont l'amitié n'avait cessé de m'aider à supporter les diverses phases de mon mulheur.

Cette union, fondée sur des sympathies et des conveninces réciproques, est la plus houreuse que je connaisse ; deux enfaus sont venus encore en resserrer les lions, et c'est l'aîne que yous avez vu hier soir.

Le chateau de M. de Manteville est peu de distance de Flemalle, ce qui l'a déterminé à me confier l'éducation de son fils, que j'aime comme s'il était le mien. Nous nous voyons souveut : les preuves d'amitié et les fréquentes visites des deux époux, la gaité de mon cher cleve surtout diminuent la tristesse d'une soli-tude à laquelle je me résigne chaque jour davantage en voyant que la Providence benit men efforts, que je suis utile aux pauvres paroissiens de Fiemalle, et que leur attachement pour moi les excite au bien.

Il si parfois jo me sens repris de ces découragemens, de ces lachetés indignes d'un prêtre, je me dis que je n'ai pent-être pas été étranger cette joie qui enivra Mino de Vaucleroy lors de la guérison do sa fille, ni à la satisfaction qu'elle épronve journellement à vivre près d'elle et à voir heureuse. Ce souvenir me rend do l'énergie ; car je puis vous l'assurer, Monsieur, de toutes les sensations si diverses qui m'assail-lirent dans la chapelle d'Omezée, la plus vivo, la plus poignante, et qui décida mon sacrifico, ce fut celle produite par le tableau des angois-ses et de l'alliction de cette pauvre mère. Les douleurs maternelles s'élèvent nu dessus de toutes les nutres douleurs, au dessus de toutes les consolations humaines, et il est doux de penser qu'on a tout fait pour les adoueir.'

(G. de Metz.)

MODES.

Paris, 25 Février, 1846.

La saison d'hiver est tellement, avancée que la mode ne fait plus aucun frais d'invention pour les toilettes de ville. Elle s'occupe spécialement de soirces et de bal, et elle varie les ornementa-tions à l'infini. Les robes de bal se portent presque toutes à deux, trois et quatre jupes surperposces l'une sur l'autre. La plupart sont en étoffes légères et vaporcuses, telles qu'en crêpe, en gaze et en tulle. Ces toilettes aériennes nécessitent des guirlandes et des couronnes de fleurs, tandis que des robes de damas, de satin et de volours, ont toujours besoin d'être complôtées avec des coiffures de gonre et de fantaisie.

Doux jeunes femmes assistent à une de ces réunions aristocratiques où le bon goût et l'élégance rivalisent avec les fleurs et les jolies femmes. Toutes deux so sont retirées un peu à l'évart, et appuyées graciousement sur une console, elles somblent passor en revue la fantasmagorio attrayante qui s'offre à leurs regards.

L'une d'elles a une magnifique robe en satin oso, garnie sur le devant de la jupe avec uno chatolaine de point d'Angleterre, prenant en pointe, excessivement mignonne à la ccinture, et s'évasant vers le bas de la jupe. Le corsage do cotte rohe est plat, à pointe, avec une berthe d'Angleterre formant plastron, évasant vers lo haut de la poitrine, et s'amineissant à la taille, le Do chaque côté de la châtelaine est un joli rum ban Pompadour en saue rose, frangé blanc, et s' à égule distance sont posés de ravissans nœuds Louis XV. Ses gants quart long sont ruchés de " satin blanc. Sa coiffure est d'une originalité els. 1410

ganto est combinée en un petit bord mauresque, formé de velours vert, et entouré de torsales en tissus algérien. Deux belles plumes blanches d'autruche retombent en spirale sur ses belles épaules ; son bouquet de main est composé d'un camelia rose, de lilas blane et de bruyere. Sa jeune compagno a une robe de satin jaune recouverte de deux hauts volans de point d'Alencon ayant pour tête une natte de satin jaune mêlê à du satin blanc. Le corsage est à pointe très busquée, les manches mignonnes et entourées d'une natte ; une berthe pareille aux volans encadre merveilleusement la poitrine et les epaules; su confure rappelle un peu celle de la Fausseuse, maitresse de Henri IV, et est reproduite en velours cerise, brode d'or, avec de longues franges cerises et or. Les franges sont plus longues sur les côtés que sur le cou. Les deux jupes de ces robes sont à petite traine par derrière, car les jolies femmes qui les portent semblent préférer le plaisir de la feonversation, et pent-être un peu celui de la médisance aux charmes entrainans d'une polka ou d'une ma-V. DE R.

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE.

DÉBATS.

Séance de lundi, 23 mars 1846.

M. Ayaway prit ensuite in parole et dit qu'il avait pensé que l'hon, membre qui représentait non pas le comté de Richelieu, ni celui de Montréal, mais le bourg des Trois-Rivières, expliquerait les circonstances qui lui avaient fait garder si longtemps sa place sans avoir un siège dans aucune des Chambres de la Législature. Il devait cette explication à son pays et à son caractère ; il avait pense que M. Viger se leverait pour se disculper, mais son espérance n'été deçue. L'hon, Monsieur occupe un poste élevé, mais il demandera (M. Alywin), quel support il apporte au gouvernement; il demandera à ses collègnes si cet homme leur nide en quelque chose. Est-ce Phomme qui dans un cas d'hostilités pourrait engager ses compatriotes à marcher en avant pour protéger le gouvernement. Le peuple de ce pays, et en particulier les Canadiens-Français sont loyaux et attachés aux institutions monarchiques, et feraient leur devoir, mais estil juste qu'on se raille de leur opinion ! Quel est le Canadien Français dans cette chambre, qui soutienne l'hon, monsieur ! Il y a l'hor, M. Papineau, son voisin! le membre qui se dit représentant de la Cité de Montréal, et qui porte il est vrai un nom Français, et le membre pour le comté de Dorchester. Mais Phon, membre représente la ville des Trois-Rivières.

If y a six ou sept ans, Phon, monsieur (1) t, comme il le dit lui-même, dans le collège de sa Majesté, c'est-à-dire, dans la prison-quel Ctait alors le geolier de la prison ! le mendire pour les Trois-Rivière. Il doit y avoir en assurément un grand changement en lui ou dans le peuple des Trois-Rivières. M. Aylwin dit qu'il avait un devoir à remplir, les sentimens des sujets de sa majesté avaient été exaspérés ils avaient été insultés, et leur infligera-t-on encore l'indignité de mettre Président du Conseil un homme comme M. Viger, lorsqu'on peut de jour en jour appeler les canadiens aux armes? On devrait prendre quelque mesure pour rendre justice à cette partie du peuple.

Quant à l'adresse, l'hon, moteur à parle de l'adoration dont le ci-devant gouverneur a été l'objet, et de son succès dans l'Est. Il n'était (M. A.) disposé à payer ce tribut à aucun homme et il n'était pas admirateur du système par lequel on gouvernait les nations de l'Est. Pour les nominations à la milice, il demandera si le pays en est satisfait ! si les messieurs qui sont vis-à-vis lui en sont satisfait? Ont-ils été consultés à ce sujet ? Ils étaient responsables non seulement pour les destitutions d'officiers de milice, mais même pour celle de mili-ciens. L'hon. M. dit que le gouvernement responsable est mis en pratique, mais qu'il prenne garde à l'hon, membre pour Huron. H ne voulait pas disputera ce monsieur sa qualification; mais il pouvait lui demander quel était son influence politique! Il n'avait jamais pris part aux affaires, n'était pas même généralement connu. N'y avait-il pas quelque honorable membre plus compétent a remplir cette charge I

M. Aylwin finit en fesant allusion à la resiguntion, par l'hon, procureur-général, de sa place dans le conseil législatif, démarche faite pour avilir ce corps, que lui, M. Aylwin dési-rait voir s'élever de plus en plus. L'honorable membre pour Simeou était aussi la pour soutenir l'administration, après sa conduite de l'année dernière au sujet du bill d'Université. et de sa résignation. Est-ce la le gouvernement responsable?—If en appelera aux hommes necontumés à voir fonctionner un gouvernement responsable ! Il regrettait de retenir la chambre aussi longtemps; il désirait ne parler pendant la session que lorsque la plus forte necessité le requerenit.

M. Viger.—Je suis flatté que l'honnomme membre pour la cité du Quêbee m'ait interpelé à rendre compte de ma conduite j'aurais désiré qu'on eut mis dans la discussion plus de dignité, de solemnité et de gravité, et que l'on eût considérée la question à des la dignité, de que l'on eu considérée la question de gravité, et que l'on eu considérée la question de gravité, et que l'on eu considérée la question de gravité, et que l'on eu considérée la question de l'acceptant de l'acceptant de la considérée la distriction de la considérée la distriction de la considérée la consid son véritable point de vue. J'ai déjà démentré que coux qui m'ent précédé dans l'administration avaient tort; je pourrais le prouver encore. On a accusé lord Metcalfe et son premier ministre comme on vout bien l'appeler, de bien des omissions et des commissions : et on n'a cessó du décrior lears intentions pour les perdir dans l'opinion publique, tandis qu'ils avaient les meilleurs in tentions du monde. On a accusé lord Metcalfo d'avoir voulu anéantir le gouvernement responsable, lorsquo lui et son ministro ont accepté les résolutions de 1841 comme base fondamentale du gouvernement dans cette province, était-il du gouvernement dans cette province, était-il

possible qu'un homme comme lord Metcalfe qui avait commande pendant un grand nombre d'an-nées à des nations inférieures à nous, il est vrai, en

nées à des nations inférieures à nous, il est vrat, en civilisation, ne sache pas ce que c'est quo le gon-vernement responsable. Quand l'historien rendra compte de la conduite de ce grand homme d'état, il se, a torcé d'écrire qu'il a rempli son devoir. Pai dit que les ex-ministres s'étaient trompés, je n'ai pas accusé leurs intentions; je puis avoir de l'infériorité sons le rapport du talent, et je sais que ceux qui m'ont précédé ont beaucoup de ta-lent, mais ils étaient dans l'erreur et la position que d'avais nvise était emforme aux orincipes conslent, mais de étaient dans l'erreur et la peston-que j'avais prise était conforme aux principes cons-titutionnels, les gouvernements ne se guident pas to-jours d'après les principes et les régles de la morale, its se sommettent le plus souvent à l'exi-gence des circonstance; mais lord Meteulle ne s'est jamais écarté de ces régles. Est-il une unisère, une sonffrance que cet hommo n'ait soulagées? sa bourse était toujours ouverte aux malheureux ; sa charné sa generosité sont connus de tout le pays : ch !un homme comme celui-la aurait voulu gouverner despotaquement sans consulter ses mi-

nistres : On m'a calomnié, depuis deux ans, j'espère que mes compatriotes me rendront entiu justice. On me calomniait de la meme manière en 1812 ; on alluit de porte en porte, de paroisse en paroisse pour me décrier, dire que j'étais un traitre un mi-sérable. Au bout d'un au, l'on recommt son erreur et l'on me rendit justice. Le temps n'est pas éloigné, je le crois, où l'on comprendra que l'on a cu tort de m'outrager ainsi.

a cut tort de m'outrago r'amer.

M. Carcinos.—M. l'orateur, vous venez d'entendre une magnifique oraison funchre n'un homme qui n'est par mort, et qui certainement ne saura pos gré a l'hon-représentant de la petite ville des Trais-Hiricres de l'avoir ainsi fait descendre dans la tombe avant le temps marqué par la providence. Le service funcire est au complet, et pour achever la luguhre cérémonie il n'a plus manqué que le de profundis, et cette derniere prière que l'on donne au mort le potre et l'ares.

L'avais cru, lorsque l'hon-président du conseil s'est levé, pour répondre aux interpellations de l'hon membre pour la cité de Québec, (M. Aylwin) qu'il y répondrait, eneffie, qu'il mettrait dans les débats, cette gaviré, cette s demnité, cette majesté, qu'en commençant il avait posées comme base de toute discussion parlementaire; qu'enfin il s'elevernit a la hauteur du sujet en débat, et qu'enfin il s'elevernit a la hauteur du sujet en débat, et que

sées comme base de toute discussion parlementaire; qu'enfin il s'elevernii a la handreur du sujet en dibat, et que lui, premior ministre viendrait, dans un para jour, domer a la clambre et au pays les raisons qui peuvent l'avoir déterminé à necepter le pouvoir, et à demeurer pendant deux années entieres dans la position la plus anomale et la moins constitutionnelle qui soit au monde. Mais non, il est venu moss parler de toute autre chose que de la question, de toute autre chose que de su position, de toute autre chose que de su position, de toute autre chose que de son noministration. Pourrquoi l'prire que depuis qu'il est ministre il s'est occupe de toute autre chose que de son dev.ir, de toute autre chose que de l'administration du pays. Il semble pourtant qu'un ministre, un preinier ministre a quelque autre chose que de l'administration du pays. Il semble pourtant qu'un ministre, un preinier ministre a quelque autre chose que de l'administration du pays. Il semble pourtant qu'un ministre, un preinier ministre a quelque autre chose que de l'administration du pays. Il semble pourtant qu'un ministre, un preinier ministre a quelque autre chose que de l'administration du pays. Il semble pourtant qu'un ministre, un preinier ministre a quelque contra que de l'errie des artiels de journants qu'ele partier de l'administration du les artiers de l'administre, au preinier avait que le mallier et de l'état d'abaissement dars lesquels le placent depuis deux uns lui et ses cellègues. Le vénérable prévident nous a dit, il est vair, que lord Metealfe, que je respecte bezuecup dans la vie privée, était un homme b on, charitable, plein de douceur et l'aménité, toujours prét à secourir les mallieureux de tout genre, et à sympathisor royalement avec toutes les infortunes himonines. Mi l'orateur, tout cela est heau, tout cela est heau, tout cela est heau, tout cela est heau, tout cela est peup un de l'administration de le citoyen ; mis nous venous pas siég r dans cette enceinte préciséement pour y faire l'étée des cettes durette entin il s'eleverait a la hanteur du sujet en débat, et que

tout cela est grand, ce sont des vertus que l'on aime à trouver et à respectre chez l'houmne et le citoyen ; mais nous ne venors pas sièger dans cette enceinte précisément pour y faire l'éboge des vertus domestiques de tel on tel personnage. Nous y sommes appelés pour y législater, pour y défendre, sauvegarde r des principes et des inctintunas qui sont la base des libertés publiques, et ronséquentment la source de prespérité et de bienétre intelectuel et matériel.

Encore une fois, Phon, président du conseil a bien falt l'émunération des actes de bienfaisance du ci-devant gouverneur général et des sieus propres ; mais nous act-il dit quelque chose pau justifier l'inconstitutiamalité de sa position jusqu'au moment de l'élection des Trois-llèvieres ? Nous avous cu, il est vrai, ce soir le pendant de la "crise ministérielle," cette preduction ténébreuse et incomprise. On nous disait de lire cette crise et que nous serious senious serious constituées. Et l'ben, je l'ai lue et j'avoue que j'ai éprancé en la lisant l'une de ces crises violentes et momentanées que l'on ressent quelque temps après avoir puis certain remede. Je dois avair l'houréteté de dire que le purgatif était excellent, incomparable, puisque je me suis trouvé depuis parfaitement à l'aive. Mais c'était assez de la bonne chose, et mous nous fussions facilement passé des élocubrations de monsieur Communique. communique.

Communique.

sions facilement passó des élucubrations de monsieur Communique.

De quel droit done l'administrati a vient-elle demander le concours et l'appui des chambres et du pays ? Est-ce pour la protection qu'elle done au city en et à la propriété? Mais le cityon n'ose plus même reverer son droit le plus cher, sa franchise électurale, dans la crainte de perdre da vie. Cette année a vu se renouveler les scenes sanglantes de l'amoré dernière; et sans doute le seque les cris tère ces d'une troupe de sicaires, viendront comme il y a douze mois, treubbre la sainteté de mis délibérations, un ministre répendra aux interpellations surgissant naturellement d'une pareille circonstance que le gouvernement ne sait ou n'est pas sensó savoir qu'al existe de pareilles horreurs et de pareilles infamies dans la capitale des Canadas. Ces malheureux ministres ont des orcilles et n'entendent pas; il ent des yeux et ne voient pas, ils ent des pieds et ne marchent pas. Cette ténébreuse et avengle existence, cette surdité infame, cette ignominiense fnactien, cette trepeur machiavélique que le pays, le Bas-Canada surtout accuse avec indignaton, finitent-elle? On a bien crió conte les institutions de E.-Unis et surfout contre leur gouvernement qui ne savait pas ou ne pouvait pas protéger le citryen et la propriété. Il y a en effet de ces seenes lugabres à déplorer dans le grund pays qui nous avoisine; mais Moutréal, cette petite ville de l'Amérique briannique a-t-elle quelque chaso à entier aux sanglantes orgies des grandes villes de l'Union. Là du moins le citoyen n'est pas obligé de donner sa vie pour sauver un droit, la franchise électorale. L'aunée dernière, teus les Etats-Unis étaient en élection dans le même tennes, et cependant, pas un cri de mort n'a été pousé, pas un can u ca été frappé, pas une me dans le même temps, et cependant, pas un cri de mort n'a été prussé, pas un coup n'a été frappé, pas une me-nace n'a été proférée contre un homme d'un parti quel-cinque. Lorsque plus de cinq millions de citayens ont ninsi exercé leur glorieux privilège, sans secousse, sans violence, ici l'on n'a pu procéder à des élections pure-ment locales, sans que l'on ait eu à déplerer la mort de quelque ettoyen. Tel a été le système suivi par cet homme si bon, si généreux, si charituble qui vettissuit ceux qui étaient nus, qui donnait à manger à ceux qui avaient fain, qui donnait à boire à ceux qui avaient soif, mais il leur donnait du sang !... J'ai droit de porter une par-reille accusation contre ceux qui permettent le mal qu'ils peuvent, qu'ils doivent empêcher.—Je le répète quelle garantie de protection peut donner au citoyen une admi-ns ration qui n'a ni la force ni la volonté de faire le bien n'a été poussé, pas un coup n'a été frappé, pas une me garantie de protection peut donner au citoyen une admi-a s ration qui n'a ni la force ni la volonté de faire le bier

d'umpécher le mal. Le vénérable président nous a dit qu'on l'avait accusé de commissions et d'omissions. Lorsqu'il n'a pas empé-cho le sang de couler, il était coupable de commission, car on pout équitablement l'appeler l'auteur des acte dont il est responsable. Maintenant pour les omissions dont il est responsable. Maintenant pour les omissions. Quand est una qualité de journaliste, jo reprochais à l'administration d'avoir exclu de la magistrature la population canadienne française, à Québec surtout, puisque sur 52 promotions on n'en comptait que 13 de canadiens-français, dans une ville dunt la population se compose us deux tiers de ces denuiers, M. Communique' me répondait dans un journal de Québec, aima mémoire est exacte, qu'en ma qualité de représentant du peuple, je detais être c'argé da cette injust ce, comme si j'étais payé pour donner des renseignements et des suggestions à l'ad-ministration, comme si en ma qualité de membre de l'op-position, je de vais être responsable des injustices, aux-quelles aura été volontairement conduite cette adminis-tration, ou volontairement ou par les renseignements d'a-mis trompeurs ou dupes ? Oh! c'est trop que d'être char-sides luquités d'un en responsable que à réposité de g'i des iniquités d'un gouvernement que je répudie de coules les puissances de mon ûme, et que je combattrai.

mis trompeurs on dupes of the test up que de changi des inquitéss d'un gouvernement que je républe de coutes les puissances de mon âme, et que je combattrai, s'il le faut, longtemps encore.

Le comprends maintenant pourquoi le vénérable président n'uns a dit que les gouvernements ne se guident pas d'ordinaire d'apros les règless et les principes de la marale; mais c'était une vérité dont il pouvait s'épargner l'humiliant aveu : ses commissions et ves omissions la proclament assez haut malheurousement pour lui et pour nors à toutes les orcilles qui peuvent entendre.

Pourquoi ces hommes que je vois de l'autre côté de la claeubro sont-ils là 7 quelle influence morale peuvent-ils y exercer quand ils sont sans appui, sans force, lorsqu'ils se sont haissé conduire et perdre par un subatterne, l'adjudant-général des milices pour le Bas-Canada, qui, dans sa haine aveugle et basse a voné à l'isolement toute une population, toute une race ? S'ils n'ont pas été forcement conduits à ces injustices par cet homme, ils l'ont été volontairement; a dors ils ne sont pas sculement impuissants, ils sont méchants. Mais de deux choses l'une : ou vous ûtes incapables ou ll y a chez vous du machiavélisme : c'est un dilemne dont je rais essayer de vous dégager, car le mal est là incontestable, qu'il ait été produit par une cause ou par une autre. En présence de parells l'ais, n'ai-je pas raison, n'ai-je pas droit de faire entendre dans cette causurbe patent la même langue que moi, de demander une enquête sur la conduite d'un parell fonctionnice ? Comme l'as ib bien dit l'honorable membre pour la cité de Québec, on a isolé, humilié la population la plus monarchique qui soit au monde, celle qui tiendra ceiora que vielle faire raisonner dans cette enceinte les monarchiques qui soit au monde, celle qui tiendra ceiora que vielle faire raisonner dans cette enceinte les monarchies auront dit leur dernier adieu au nonreau monde. Quand je parle ainsi, que l'on se garda bien de croire que pur veille faire raisonner dans cette enceinte les motar chies auront dit leur dernier adieu au nouveau monde. Quand je parle ainsi, que l'on se garde bien de croire que je veuille fuire raisonner dans ecte enceinte les mots ruides de bypatté et d'alliction pour la mère-patrie. Je veux m'appayer sur quelque ch se de plus suille, de plus vrai, de plus rui smel ; c'est dans la nature même des choses que je puise mon assertion. Le mot l'hoyauté "n'a pas été prononcé, mille fois répété par un peuple, qui émancipé de sa bypatté, porte aujorat'hui sa place au rang des grandes natione. Ce qui se fit alors pourrait blen se renouveler de nos jours, et les hommes les plus loyaux aujorat'hui pourraient s'émanciper, quand ils se sentimut assez turts pour secouer le joug de la tatelle. Mais pourquoi done, tandique les canfants nés de l'Angleterre levent l'étendurd de la révolte et er relament leur indépendance; pourqui en face de cette secousse violente, des enfants étrangers qui ne comptaient a dors que quelques aumées d'adoption ont-ils la révolte et proclament leur fidépendance; pourquei en face de cette seconsse violente, des enfants étrangers qui ne emptaient alors que quelques années d'adoption onteils réfusé l'indépendance et la liberté qu'on leur offrait et qu'ils nurient pu obtenir l'Croyez-vous que cela est du à la loyanté, à l'affection proprement dites I Non. L'homme est incessamment vorté vers la liberté, vers l'émancipation de tout pouvoir et de toute contrainte, alors, c'est une nécessité de sa nature intellectuelle comme de sa nature physique; et quand ses croyances le poussent dans le même sons, alors il va lain. Mais l'homme ne rompt pas facilement avec ses croyances, avec ses institutions-ses lubitudes ses moeurs et sa nature morale enfin, qui naissent invariablement de ses croyances et de ses convictions l'abitudes ses mosurs et sa nature morale enfin, qui mais-sent invariablement de sia croyances et de ses con ictions réligieuses; veilà pourquoi les canadiens-français sont stationnaires et monarchiques par excellence; voilà pour-quoi l'honorable membre pour la cité de Québec uvait droit de dire que les canadiens seront monarchiques et un-glais lorsque le glas funébre aura depuis longtemps cessi de sonner pour annoncer le décès des monarchies sur ce continent. C'est-là, la seule espèce de loyauté à laquelle puisse et doive se fier le gouvernement britannique. Pour-quoi donc maintenant insulter ainsi à une parelle popula-tion l'pourquei donc la forcer de prendre une autre atti-tuel que su attitude normale l'Bien que, l'année der-niure, quelques-uns des ministres aient sacrifié leur lan-gue à l'annour du pouvoir et des émoluments, je n'ose pus les croire encore asser méchants, assez corronnus, pour vouloir gratuitement l'anéantissement de leur race. vouloir gratuitement l'anéantissement de leur racevontion grautionent i alleantissement the pair race, venx croire qu'ils sentent encore couler dans leurs veities re sang que l'on flétrit anjourd'hui a vec tant d'acharnement. J'espere donc, et je ne suis pas le seul à espere qu'ils feront bientôt, hientôt justice d'un parei attentat à leur nationnalité.

quas acrount mentot, mentot justice d'un parcil attentat à leur nationnalité.

Que fait dans le ministère l'honorable député de l'Ottawa I Sont-ce ace talents qui l'ont appelé à la haute position qu'il occupe l'Non, assurement non; du moins ses actes ne le prauvent pas sucore l'est-ces minfluence politique l'Mais, encore non, avant qu'on l'eut fait commissaire des Terres, il n'était qu'un obseur député. Sont-ce ses principes enfin l'Mais il sanctionna par son vote en 1843 la position prise par l'ex-ministere vis a vis du Gouverneur Général lord Metesife. Tout ce qu'il pouvait dire pour sa justification, c'est qu'il se présentait une sinatie, il herative, et qu'il l'a trouvée bonne contre ses principes ; voilà sa justification, car il n'en saurait trouver d'autre.

ver d'autre.

Eh! l'honorable membre pour le comtó de Dorchester, lui aussi que fait-il la l'Sont-ce ses principes politiques qui l'ont appelé aux fonctions de solliciteur général 7 II n'en peut pas être ainsi, lorsqu'il avait declaré, solemellement an poll en me fesant epposition dans le conté de Montmorency, qu'il était ex-ministériel, et cela en présence d'un ex-ministre. Lui comme les deux autres, est-ce son influence politique qui l'a placé dans l'administration 7 Mais vous allez voir que n.m. Il lutait contre moi, il proclamait son passé, du moins le passé de sa famille, et, il se disait des mêmes principes que moi. Moi qui n'avais point de passé, qui ne pouvait pas en avoir encerç qui ne comptais rien par mes ancêtres, qui n'avais pas non plus a montre des cheveux blanchis au service de mon pays. (et je no désire pas non plus voir mes cheveux blanchir s'il faut que ce soit au sacrifice de l'houneur et du devoir), je n'avais rien de toutes ces glorieus recommandations, et cependant, j'ai triomphe par une écrasante ma norité. Ensuite si vous me demandez pourquoi il a rénssi à Dorchester, je vous répondrai que là il n'a pas eu proprement dit d'adversaire à combattre, que celui contre lequel il lutait diait haf dans sa localité, et que d'ailleurs ayant en le champ libre pendant plusieurs mois, il avait en le temps de promettre des places de Lieutetenant Coionel et autres petits honneurs. Ce ne peut done d're pour lui anssi que l'amour des situations lucratives qui l'a fait handonner ses principes politiques ; Ferat-illuienx que l'honorable président du conseil ? viendrat-illuienx que l'honorable président du conseil ? viendratif manchement, loyalement expliquer une parcille transformation ? S'il ne le fait pas, son silence sera éloquent contre lui. Eh! l'honorable membre pour le comté de Dorchester contre lui.

N'allez pas croire Messieurs que nous nous décoursgions de celte oppesition incessante que nous vous fesons. Nous sandnes prêts à lutter dix ans, toute notre vie s'il Nous sandares prêts à lutter dix ans, toute notre vie s'il le faut, tant que nous aurents de pareils kommes au pouvoir; notre position est belle, elle est celle du droit contre l'injus ice. On a beaucoup parlé du système de gouvernement par deux majorités, et des journaix ministèriels ont accepté ce principe de gouvernement comme le seul possible en Canada. Je ne veux ni discuter, ni apprécier cette question pour le mement; mais a-t-il été fait quelque choise dans ce sens, lersque la majorité du B. C. est foulée au pied par la minorité de la province ci-dessus jointe à la majorité l'aut-Canadienne? Non, on n'en a rien fait, parceque l'on veut rester au pouvoir, au risque même de jeter le pays dans l'abine.

Je no sauras terminer sans mo tourner uno dernière fois vers l'honorable président du conseil, et ilire: N'est-il pas pénible de voir un veillard aux cheveux blancs, spres cimpuante années de traveux et d'expérience, sur le bord de sa tombe, donner dans cette encinte le spectacle, humiliant, dégradant, désolent d'une ceinte le spectacle, humiliant, dégradant, désolent d'une intelligence sur le déclin, et jeter ainst au ridieule le plus parfait tout un glorieux passé. Je ne n'e pas qu'il puisse y avoir des circonstances assez extraordinaires pour justifier une position telle que la sienne, la chose est possible, bien qu'inouie : mais qu'il l'a justifie, et qu'il ne vienne pas nous parler sans cesse de ses charités et de celles de son patron lord Metcale. Puisque l'on a parle d'histoire et de toute autre choise que de la question en débats permettez moi de retourner vers le passé et de citer un trait de l'histoire greeque adapté à la circonstance. Il y avait à Thèbes un homne du nom d'Epaminondas, c'était le plus grand capitaine de son pays suivant la toi de Thèbes, il avait été placé pour un mois à la tête des armées; mai onobstant la loi il garda la commandement pendant quatre m'is parcequ'il était intimement convaineu que sa présence à l'armée était nécessaire au salut de la patrie. Mis en jugement pour une pareille infraction à la loi et peut-être aur le point d'être condamné à mort, il pronouça ca remarquables paroles: "de consens à mourie, pour vu que vous mettiez sur mon tombeau: Epaminondas a vaineu les Lacédémonies sant le secoura des Thébains." Co grand homme fut de suite absons. Pourrait-ou, de ne, mettre sur la tombe du vénérable président "

nome; mettre ar la tombe au vonerante president "qu'il a sauvé son pays sans le secours de ses compatriotes."

Heureux sculement si l'on peut inscrire sur sa tombe (je parle politiquement) cette épitaple: "Il fut coupable, bien coupable, il plongea son pays dans beaucoup de malheurs, pour satisfaire sa vanité; mais au moment solemnel il a exprimé un repentir:" ayez pitié et priez!

M. Cameron parla ensuite et dit que la dernière partie du premier pamgraphe n'était pas fondée en fait. On n'avait pas besoin d'en être surpris puisque c'était l'œuvre d'une administration soutenue par l'influence personnelle de lord Metcalfe, mais on pouvait être surpris de voir d'au res membres prétendre que la reconnaissance du peuple est due à ce ci-devant gouverneur. Comment cela peut-il être d'ac-cord avec la connaissance qu'il a obtenue de sa majorité de un ou deux, sans remarquer que les cointés de Oxford, de Middlesex et de Halton n'étaient pas représentes comme ils de-vaient l'être. M. Cameron dit qu'il exprimait son regret sur la santé de Son Excellence, mais qu'il protestait contre le paragraphe de l'adresse auquel il fesait allusion; il savait que ce paragraphe contenuit en partie le système suivi par lord Metcalfe et ses partisans dans ce pays et en Angleterre ; les habitans du Haut-Canada avaient été les dupes de ce système, mais le peuple du Bas-Canada en les condamnant remarquera qu'ils avaient été induits en erreur par des appels qu'on fesait à leur loyante, et par la dernière lutte dans laquelle le chef du gouvernement accusait ses ci-devant ministres l'avoir tenté d'effectuer la séparation de ce pays d'avec la mère-patrie. Le peuple craignait de se confier a leur opinion, d'un autre côté ils n'osaient soupçonner le gouverneur d'imposture, ils pensaient que les accusations qu'il avait portées seraient provées par lui.

L'hon, membre pour Essex a dit que tout homme loyal voterait pour l'adresse, et lui (M. Cameron) dit que tout sycophante votera pour elle ; il comprenait cette allusion à la loyauté, mais il déclarait ouvertement que cette attaque à la loyauté des opporants de lord Metcalle était une imposture. L'hon, membre fit un parallèle de l'état où sir Charles Meten'fe trouva le pays et de l'état où il l'a quitté. En 1842, le gouvernement était paisible, les élections se fesaient tranquillement, l'opposition avait disparu, le lion et l'agneau vivaient ensemble, et M. Hinks même si souveat trompé devint un favori, il fut déclaré le seul inspecteur général que possédait le pays, les tories s'évanoussaient à ses pinds. Sir Charles Bagot, le gouverneur d'alors, voulait gouverner le pays conformément aux désirs du peuple ; il ne cherchait pas pour former un ministère des hommes inconnus au pays, il n'allait pas de Trois-Rivières au Loc Huron, pour des Barnards

et des Smiths. M. Cameron, dit qu'il ne contestait pas les succès de Lord Metcalie dans un autre pays mais que ce qu'il connaissait très-bien, qu'à peine fut-il arrivé dans ce pays, que l'on apercut qu'il n'était pas disposé à gouverner constitutionnellement, on s'aperçut qu'il no voulait pas laisser le gouvernement à la majo-Ceci fut prouvé clairement des que s'éleva la première difficulté ; il était bien connu que toute la question était de savoir si les ministres devaient être consultés ou non ; dans cette difficulté Lord Metcalfe maintint qu'il n'était pas obligé et qu'il n'observerait jamais la constitution, tel qu'interpretée par les exministres. Dans sa fameuse adresse à Gore il dit qu'il consultera dans les circonstances importantes (in adequate circomstances) ce qu'il retracte dans une adresse subséquente à Russell ; mais n'aurait-il pas dù rendre justice aux hommes que sa conduite avait obligé de résigner ? Ensuite vinrent les luttes d'élection ou

furent déployées les plus honteuses intrigues. On avait protesté hautement, sous le ci-devant ministère coatre ce qu'on appelait un abus de patronage; mais qu'a-t-on fait subséquemment et que fait-on maintenant par rapport à ce patronage ! Dans mon district l'on a fait les nominations les plus notoirement inconvenables de magistrats; un de ces magistrats avait été en prison l'année dernière, d'autres étaient banquerontiers et ne pouvaient être promus à cette place que parce qu'ils avaient soutenu mon adversaire à son élection, où il se trouvait dans une misérable minorité. Ces actes étaient des mesures du ministère de lord Metcalfe. A la résignation des ex-ministres il y avait plu-sieurs hills important sous considération, ils furent abandonnés; les ministres actuels ont toujours été occupés à lutter pour conserver leurs places contre les vœux de leur pays; ils n'ont pas même, si l'on neut en croire la presse conservative, ils n'ont pas même de respect les uns pour les autres ; il a été rapporté que l'on avait fait des ouvertures a certaines personnes du ci-devant ministère, pour leur faire rem-placer ceux d'à présent—M. Cameron lut alors un article d'un journal à ce sujet, et demanda nux messieurs do la banquetto si ces rapport etaient vrais.

L'orateur fit observer que ces questions ne ouvnient se faire sans un avis préalable.

L'hon, membre fit encore quelques observations sur la question, remarquant que si l'on voulait répondre négativement, il était facile

Le col. Prince en réponse à M. Cameron dit que les magistrats qui avaient été nommés dans son district étaient très-bien qualifiés, et qu'il n'y avait en que la clique des torys qui avait poussé quelques cris contre ces nominations.

M. Gawan fit alors un long discours où p poussa souvent des cris de joie en fesant la comparaison entre la faiblesse du ministère, l'an dernier, et sa force cette année. Son discour fut si long, et si éloigné de la question qu'on le pria de s'asseoir.

M. Robinson dit qu'après l'allusion faite à lui par l'hon, membre pour Québec, il sentait qu'il devait donner quelques explications. Il est possible, que l'hon, membre diffère d'avec moi, quant à la marche que doit suivre un représen-tant. Je suis venu ici décidé à supporter toutes les mesures favorables au comté de Sincoe, et non à suivre mes opinions personnelles. Il y a plusieurs mesures qui seront amenées devant cette chambre, et que je considére extrêmement nécessaires, et je crois que les amendemens au bill des écoles et à la loi des municipalités sont de ce nombre. Je voterai pour ces mesures si je les trouve bonnes, et contre, si je les trouve mauvaises, qu'elles viennent du ministère ou non. Je pense que toutes les mesures favorables au pays ne seront pas proposces par le ministère seul.

M. CHAUVEAU doit avant tout remercier l'adminisration pour cette partie du discours qui fait allusion aux matheurs de la cité de Québec. Représentant du conté de Québec, il doit à la justice et à ses constituans de reconnaître le noble empressement avec lequel le gouvernement provincial est venu au secours d'une ville ravagée par les plus afficuses calmeités en inicia de venu au secours d'une ville ravagée par les plus afficuses calmeités en inicia de métatre. calamités qui aient étonné le monde dans une an-née toute de calamités et de désastres inouïs. Les sympathies de l'homanité entière et le travail d'une aunée n'ont pas suffi pour soulager des maux, pour faire disparaitre des ruines qu'un instant avait causés; et ce n'est pas sans besoin que l'adminis-tration nous promet de nouveaux et de plus amples secours. Si sa sollicitude et sa bienveillance n'ont été dans cette occasion que l'exécution d'un devoir que l'ipièré et l'humanie lui commandairet, elle n'en a pas moins droit a nos éloges et à nos remercimens; car remplir son devoir, si simple que cela soit, c'est toujours un mérite incontestable. La tache du pays envers la mathemense cité de Qué-bec, malgré les immenses secours venus de tous cotés est loin d'être terminée, et je n'ai pas le moindre doute que le ministère ne présente pre-chamement à notre considération une mesure digne

chainement à notre considération une mesure digne et du pays et de la ville que. Fon vent et que Pon doit reconstruire. Je me flatte que le projet qui nous sera sonmis sera digne de completter et de couronne l'ouvre des sympathies du monde entier. Je suis fâché, M. l'orateur, njouta Phonorable membre, qu'iei se termine la partie de ma fâche qui me plat davantage malgré les tristes souvenis qu'elle me rappelle. Je suis fâché que dans des circonstances nouvelles on ait juge a propos ce faire allusion à des querelles deja vicilités. Je suis fâché qu'on ait conseillé à S. E. de faire ce son prédecesseur un éloge exagéré. Je regrette surtout que dans un temps où l'on nous dit que l'avenir est gros d'orages, que le pays peut etre placé d'un moment à l'autre dans la situation la plus critique, on n'ait pas tenu envers tout le monde un tique, on n'ait pas tenu envers tout le monde un langage sinon conciliant du moins inoffensif. Songeant quelle est la partie du pays que je repri-sente, songeant à tout ce qu'elle a déjà soufiert, à tout ce qu'elle peut être appelé à souffir, j'aurais aime à n'avoir à dire pour ma part que des choses aimables pour tout le mende, j'aurais certainement préféré trouver un prétexte pour taire ma pensée qu'une occasion pour la dire. Mais lorsque je con-sidére qu'avec tous mes collègues je représente le sidere qu'avec tous mes collegues je represente le pays en entier, je touve que je ne puis ni ne dis contribuer à faire dire à moa pays ce que je conçois ne pas être la vérité. Je ne crois p: squ'il soit vrai que dans toute occasion lord Meteafe au mérité a plus vive approbation de sa Souveraine, et le respect cute approbation as as sourcement, et le respect d'a recomaissance du pruple qu'il a gouverné. Les conseillers de Son Excellence en lui mettant dans la bouche des paroles aussi fortes ; disent beaucoup plus que la simple convenance n'exigenit. En cela, ils n'ont pu avoir d'autre but que d'essayer leur force. Ils se coient très ferts, et ils veulent le prouver. C'est leur droit, et je ne m'y opposo pas. Mais à nous ce n'est vas seulement notme. ne prouver. C'est leur droit, et je ne m'y opposo-pas. Mais à nous ce n'est pas seulement notm-droit, c'est pour nois un impérieux devoir de ne-pas renier notre passé, de soutenir notre aucienno position, et de dire à cette administration qui se

eroit si forte ce qu'elle est et ce que nons sommes. Si la conduite de lord Metcalfe avait dans touto occasion été constitutionnelle, elle n'aurait jamais nécessité un paragraphe semblable à celui-là. Il aurait été question tant que l'on aurait voulti de ses vertus privées, de sa munificence, de tout ce qu'on aurait voulti, excepté de sa conduite politique. S'il auran vonu, excepte de sa conduite pointque. Sa s'était renfermé dans les bornes que lui traçait sa position de gouverneur colonial, avisé par un ministent responsable, il n'aurait pas en une conduite politique dont il cut pu être responsable dans la colonie. Mais e 'est leut le contraire. C'est pour avoir force la résignation d'un cabinet colonial dont le défaut était, a-t-on dit, d'etre trop fort, pour lui substituer un autre cabinet dont le défaut a été jusqu'ini d'être trop foit, pour lui substituer un autre cabinet dont le défaut a été jusqu'ini d'être trop foit. qu'ici d'être trop faible, que l'hon, membre pour Leeds prétend que nous devons passer un vote du reconnaissance au dernier gouverneur. Je conçois que l'honorable membre pour Leeds veuille donner un pareil vote; mais comme il a désespéré do pouvoir le justifier aux yenx de ceux qui ont tenu qu'au moins, l'ancien ministère valuit bien le nouveau, il essaie de le justifier par le fait même, et il cite la majorité ministérielle actuelle comme une preuve du bon gouvernement de lord Metcalfe. On dit: voyez, regardez ces banes ; voilà l'approbation, la sauction que le pays a donné aux intrigues que vous blâmez. Or si le pays yeut être gouverque vous blâmez. Or si le pays veut être gouver-né avec de l'intrigue, quelle objection pouvez-vous y avoir? Voyez, comptez, n'avons-nous pas la majorité, une majorité décidée, une majorité de seize voix? C'est là bien, mais cette majorité de scize voix est-ce le pays qui vous l'a donnée? Et qui no sait pas l'histoire de cette majorité? Qui ne sait pas que cette majorité de seize voix de cette année n'est réellement pas autre chose que la majoritó de deux voix que vous aviez l'année dernière? Qui ne sait pas que l'une procède de derniter? Qui ne sait pas que l'une procede de l'autre? Qui ne sait pas que cette majorité vous l'avez faite vous-môme? Qui ne sait pas que c'est votre majorité qui s'est recruté elle-même, qui a fractifió, qui a gerné, qui s'est reproduite dans la frande et par la fraude, dans la corruption et par la corruption? Fraude et corruption dans l'ausemble, fraude et corruption dans les détails. l'ensemble, fraude et corruption dans les détails-Fraude et corruption dans l'ensemble quand vous prétendez représenter les deux sections du pays et que vous n'en représentez qu'une; fraude et cor-ruption dans les détails quand vous prétendez re-présenter des localités que vous ne représentez pas-Qui ne sait pas qu'avec uno scule voix de majorité des hommes déterminés à tout faire peuvent tout faire? Si les honorables membres sont ici en majorité ce soir, c'est parce que ceux qui ont été élus

par la force brute des bâtons, sont demeurés par la force plus brutale d'un vote arbitraire; c'est parce qu'une majorité qui suivant les uns et coutumes parlementaires du Bas-Canada a pris sur elle de parlementaires du Bas-Canada a pris sur elle de décider des questions de forme qui concernaient cette partie de la province; c'est enfin pance que les deux voix de majorité qu'il y avait dans cette chambre ont dit à ceux qui avaient droit de rester, sortez; à ceux qui devaient sortir, restez. Mais cela mis à part l'administration n'est pas forte de l'accionemps elle la prétend. La spison du l'ancernance elle la prétend. La spison du l'ancernance elle la prétend. La spison du l'ancernance elle prétend. 16 voix comme elle le prétend. La saison de l'année que l'on a choisie pour convoquer cette session de la législature a plus infiné que les meilleurs argumens sur le vote de ce soir. Qu'elle montre en effet ceux des membres de l'opposition qu'elle a ralliés! Si elle a gagné une voix d'un côté, elle en a perdu une de l'autre. En cela où est la réaction? Qui a-t-on converti dans cette chambre dempis l'année describés. tion? Qui a-t-on converti dans cette chambre ac-puis l'année dernière? Numériquement l'admi-nistration n'est donc pas si forte qu'elle le parait. Mais je dis que moralement, que politiquement, elle n'est pas forte du tout. Je dis même qu'elle est forte lorsque ceux qui la composent ont une con-forte lorsque ceux qui la composent ont une confiance réciproque les uns dans les autres ; lorsque comme corps, et comme tout elle a confiance dans ses propres actes, dans sa propre force; elle est fone lorsque ceux que chaque partie de cette administration est censée représenter ont confiance dans ceux qui les y représentent, elle est forte enlin; lorsque ceux qui la supportent, la supportent à cause de la confiance qu'ils ont en elle. Voilà je crois des conditions misonnables. Ce n'est je cross des conditions misonitantes. Ce l'esta pas trop exiger que d'exiger d'une administra-tion pour la dire forte, ce que je viens d'énu-mérer. El bien je disque l'administration que lord Metcalle nous a léguée, que l'administration qu'il a substitué après bien du temps et des peines, à une administration forte, trop forte, dangereuse-ces ferte selon qualque uns consentrates no ment forte selon quelques uns, non-sculement ne neur tous sortes conditions; mais je dis qu'elle n'en possède ancune. Je dis que les membres de l'administration n'ont pas de confiance les uns dans l'administration n'out pas de comance nes unstantes unes autres. Je dis que l'administration est divisée, que c'est une maison divisée qui ne peut tenir, qui ra s'écrouler, tellement que chacem de ceux qui l'habite cherche où se téfagier, cherche un appui and-chors. Je demande si Joseque les membres d'une administration cherchent un appui en-dehois de cette administration et de ceux qui la supportent, a domande si ces mombres, qui une confance téje demande si ces membres out une confinuce réchroque. L'insiste et je prie les membres du ca-bnet provincial de répondre à la question que je vais faire (écoutez! écoutez!) Est-il viai ou vais faire (écoutez! écoutez!) Est-il vrai ou n'est-il pas vrai que des membres de l'administration ont cherché en-dehors de l'administration et en-dehors de ceux qui la supportent les élémens d'une administration nouvelle? Cela est-il vrai, ou cela est-il faux ? (écoutez! écoutez!). Qu'on dise que cela est faux si oa, ése le dire! (silence sur les banes de l'administration... cris de écoutez à gauches). Vraiment si on ne dit pas que cela est faux il serait bien superfla de dire que c'est vrai. Ela bien dira-t-on que l'administration actuelle qui a cherché un appui hors d'elle-même est une administration forte! Je dis de plus que non-reulement individuellement les membres de l'administration n'ont pas de contiance récipronne. ministration n'ont pas de confiance réciproque, mais que l'administration prise dans son ensemble n'a pas de confiance en elle-même. Un pouvoir a n a pas de connance en lui-même. Ca pouvoir a quelque e mitarce en lui-même lorsqu'il des soit commencer, soit achever, soit continuer quelque chese d'utile au pays. Que nous dit le discours de l'administrateur l'II nous parle d'une loi de mi-lice, et des secours à accorder à une ville infortu-rée, qui a des d'roits incontestables à la sollicitude de toute administration; et d'est tout. Bien ende toute administration; et c'est tout. Bien entendu que les honorables membres vis-à-vis n'ontenda que les honorables memores vis-a-vis a ou-blienont pas les subsides! Où sont les messures que l'administration nous promettait l'aunée dernière? Est-ee que pendant douze mois de vacance, il n'est pas survenn an cabinet quelque projet légis-latif; est-ee que pendant ces douze mois, les neur membres dont se compose l'administration, n'ont pas cu à eux neuf une pensée législative quelcon-que! Ou bien tout est-il tellement pour le mieux sous le meilleur des gouvernemens possibles, qu'il n'y ait plus rien à faire? Est-ce que les lois sont ellement parfaites, tellement bien ex écutées ; tel-lement perfectionnées qu'il n'y a plus moyen de législater? Mais si l'on n'ose rien entreprendre de nouveau, du moins que sont devenues les me-sures commençées l'aunée dernière? Où est cette fameuse question, cette grande question Haut-Canadienne de l'Université? Je ne dis pas cela, a Dien me plaise, pour évoquer cette fatale ques-tion. C'est le malheur de notre condition dans tion. C'est le malheur de notre condition dans cette chambre, c'est une des preuves de l'absurdi-té de la réunion des deux provinces, que d'être con-traints, nois miembres du Bas-Canada, à voter sur traines, nois memores du inis-canada, a voter sur de pareilles questions. Je veux seniement rappeler à l'administration qu'elle devait tenir ou tomber avec exte mesure; to stand or fall by it, disait l'honorable membre pour London. Maintenant si elle a a trouvé quelque moven d'éluder cette fatale question, si elle l'a étouffé quelque part, je l'en remercie. Ju féligite l'administration sur son habitaté. Je félicite l'administration sur son habileté; mais je ne la féliciterai certainement pas sur sa

ni sur sa sincerité. Je dis encore que l'administration est faible, parce que ceux qui la supportent n'ont de confiance que dans une partie du cabinet. Il est impos-sible que la plus grande partie des membres qui siegent à droite aient la moindre confianre dans ceux des membres de l'administration qui ur le Bas-Canada. Cela est abso ment impossible. Non seulement les honorables membres pour le Bas-Canada, n'ont pas la contiance de leur propres partisans, ils ne jouissent scule-ment pas de leur respect. Lorsque l'honorable président du conseil a parlé, il y a un instant, en réponse aux interpellations de l'honorable membro pour la cité de Québec, je n'ai pas pu entendre l'honorable président du conseil, à cause des conversations que tenaient à voix haute ses amis, je veux dire ses partisans autour de lui. Ces honora-bles messieurs n'ont pas nième en la bienséance de paraitre écouter leur premier ministre; tandis que nous, nous fesiona tous nos efforts pour l'enten-dre. El bien, ces honombles membres de l'administration qui n'ont pas la confiance, qui n'ont pas même le respect de leurs partisans, représen-tent-ils quelque chose dans le pays? Peuvent-ils se consoler en songeant qu'ils représentent leurs conciloyens? Cette question me fournira l'occa-tion de récoules que tension me fournira l'occarépondre aux remarques et aux commentaires triomphans de l'honorable membre pour

L'honorable membre pour Leeds, qui a une pré-A'nonorable memore pour Lecus, qui a une pro-dilection particulière pour tous les sujets qu'il no connait pas ; l'honorable membre pour Lecds nous a cité comme deux mimeles, comme deux grandes victoires, l'èlection des Trois-Rivières et celle de Desphere. La pa grais pas d'abord, que l'on sait victoires, l'élection des Trois-Kuvières et cette de l'orchester. Je ne crois pas d'abord, que l'on soit bien sérieux quand on parle de l'élection des Trois-Rivières, comme d'un triomphe. Pour qu'une élection signifie quelque chose, il faut ce me sem-ble, ou qu'elle augmente la force numérique d'un pari au moins d'une voix, ou qu'elle révèle quel-

que grand fait politique jusqu'alors inconnu. Quand on sait quels ont été les prédécesseurs de l'honorable président du conseil dans la représentation de la ville des Trois-Rivières; on voit du pre-mier coup, que l'administration n'a rien gagné numériquement par cotte élection. On voit que l'honorable premier ministre ne représente pas plus ses compatriotes qu'il ne les représentait aupa-ravant. Cela n'a donc rien ajouté, ni à la force numérique, ni à la force morale de l'administra-tion. Il n'y a dans cela qu'un henomble premier ministre, qui après avoir frappé à la porte du grand cornte de Richelieu, après avoir frappé à la porte du grand comté de Montréal, et tout cela en vain, entre enfin par un bien petit trou, et dit tout joyeux: m'y voilà! (Rires et applandissemens). Que l'honorable premier ministre songe à ses

prédécesseurs, qu'il parcourre son arbre généologique, il no sera pus longtemps sans trouver un ho-norable personnage, qui pendant quelque temps eut une envie immodérée d'élever l'honorable premier ministre plus haut qu'il n'aumit fallu paut santé. (Écoutez!) Et s'il veut savoir les titres de la ville qu'il représeute, qu'il fenillette un journal fondé par lui, protégé par lui, et souvont même fédigé par lui; et il trouvera que le nom de bourg pourri, est encore un des plus beaux que l'on ait annlianés à la famese potite ville.

appliqués à la farneuse petite ville.

Mais venons en à l'élection de Dorchester. L'élection de Dorchester a fait de bruit; beau-comp de bruit. C'était, disait-on, le signal d'uno réaction qui devait entraîner à la suite du solliciteur-général, tous les membres du district de Québec. L'histoire de cette fameuse élection, est tout entière dans l'adresse de l'honorable solliciteurgénéral à ses électeurs. Si l'honorable solliciteur-général, et si la chambre veulent bien me le per-mettre, je vais lire quelques passages de cette

D'abord l'honorable candidat dit qu'il a plu à l'administration de le nommer solliciteur-général. Voici une idée neuve en fait de gouvernement responsable. Si l'on se rappelle bien la fameuse crise ministérielle; la grande accusation portée contre les ex-ministres, était qu'ils réclamaient le patronage en entier. Mais ils n'ent jamais été jusqu'à prétondre nommer eux-même aux emplois, dans le langage officiel du moins, ils ont conservé intacto la prérocative de la corronne.

laingage united a contonne.

Lei M. Viger interrompt M. Chauveau.—Si l'hon, membre pour le Comté de Québec, fait tant que de citer, il devrait au moins eiter correctement. Lui, M. Viger n'a januais prétendu que les deux ex-ministres étaient blamables de s'immiscer dans le pamstres ctatent blamables de s'imiruscer dans le patronage de la conronne. Le jeune membre pour le comté de Québec, me permettra de faire observer que son détaut d'expérience est la cause qu'il confond les théories avec les faits.

M. Chacyrar.—Très bien le est précisément cela. Et lorsqu'on est solliciteur-génémi; lorsqu'on cathoisteurs d'acceptage afficiellement à conforme difficiellement à conforme de la c

s'adresse officiellement à ses électeurs, doit-on employer le langage de la théorie ou ou non? Le langage officiel doit-il respecter ou ne pas respecter les fictions constitutionnelle?

Plus loin l'honorable solliciteur-général dit : " Je 'suis lié à l'administration ; c'est rrai ; mais vous sa-'vez que d'après les principes de gouvernement 'admis et mis en pratique, il n'existe pas de plus grande garantie pour les droits du peuple. . . .

Et plus loin encore: Si je donne mou appui à l'administration c'est que je serai convaineu que le gouvernement est admi-nistré "d'après les vrais principes de responsabilité, " et aussi dans l'intérêt de mes compatriotes; s'il y avait quelqu'acte qui me prouvût le contraire, de ce moment cessent mes liaisons avec l'administration. Mon pays avant tout; voilà ma dé-vise, ; c'est mon devoir d'en agir ainsi, je le dois à moi-mène, je le dois encore à de nombreux amis, à de brillants jeunes canadiens, plein de sentimens patriotiques, qui aujourd'hui secondent ma candidature...."

Allons done! nous trouverons plus loin quelque Allons done I nous trouverons plus loin quelque chose à l'adresse de ces brillans jeunes candiens. Mais les membres de l'administration n'ont-ils pas été éditié du ton que prenaît leur solliciteur-général? Lui-même donne le secret de son élection. Ce n'est pas parce qu'il appartient à l'administratien; c'est quoi qu'il appartienne à l'administration qu'il à été ét. Je suis lié avec l'administration, e'est vrai; mais si vous saviez comme je vais l'améliorer cette administration; si vous saviez comme je vais mettre tous ces gens à la raison; et comme il est tres possible que je n'y réussisse pas; (car sa lest tres possible que je n'y réussisse pas; (car sa lest tres possible que je n'y réussisse pas 3 car sa confiance dans ces collègnes est si grande qu'il a cru devoir prévoir le cas d'une rupture.) Eh bien! alors, tout sera fini. Après tout, mon pays avant tout!

Mais continuous, voici ce qui doit achever de

charmer ses collègues :
"S'il est des norns chers au pays, qui sont maintenant hors du pouvoir, espérons qu'ils y trouve-tont leur place; mais que notre origine ne se refuse point à prendre part au gouvernement." Le nombre des ministres devait-i, être augmenté;

quelques nonvenux noms devaient-lis obtenir une place dans l'administration au moment où on la complétait? Que pensent les honorables membres du cabinet des espérances de leur ancien sollici-

Mais revenous à nos jeunes canadiens. Voyons quelles espérances on fait briller aux yeux de ces brillans jeunes gens: "Souvenez-vous, leur diton, que c'est à un canadien-français que Pon donne cette place; que dans l'exercice de ses devoirs il peut-être utile à ses concitoyens; que depuis longtemps, l'on so plaint que notre cri-gine n'a point sa part des emplois publics, et au-ra-t-on bonne grâce de crier, si l'on refuse de prendre ce que le gouvernement nous offre, si l'on refuse d'accepter les charges les plus im-portantes et les plus honorables; sourtout lorsque vous avez les meilleures garanties de patriotisme et de fidélité de la part de ceux qui les

Sans doute qu'il présent co ne sera pas une chose suspecte d'appartenir à l'administration. C'est non sculement fort bien fait, d'accepter des situa-tions, c'est même un impérieux devoir. Voilà de quoi calmer les plus scrupuleuses consciences.

quoi calmer les plus scrupuleuses consciences.

Quant à ceux qui ne sont pas scrupuleux, ils
n'ont qu'à demander. Je n'objecte nullement à
cela M. l'Orateur. Hest juste, il est correct, il est
parfaitement dans l'ordre qu'un solliciteur-général soit bienveillant envers les solliciteurs parti-

Encore un mot, et comme c'est le grand cheval de bataille de l'adresse aux électeurs de Dorches-ter, ce sera aussi la meilleure explication de l'élection de Dorchestor.

" Je dois enfin vous dire, s'écrie en finissant, Je solliciteur-général, je dois enfin vous dire que je suis décidérant opposé aux taxes, persuade que je suis que notre population est trop pauvre pour pouvoir les supporter."

Je ne femi sur ce dernier paragraphe ancun commentaire. Ils ont été saits d'avance. L'honorable membre pour le counté d'Essex, a fait justice de

cette étrange prétention pour un ministre, de supporter un gouvernoment sans aucune espète de taxes. Je suis heureux que ce soit le moteur de l'adresse, le champion du ministère qui à son insu, ait donné une leçon au nouveau solliciteur-général, et si la leçou est un peu sévère, j'en suis filohé; mais ce n'est pas ma faute. J'ai pris la phrase en note, la

It is nonsense to shudder and recoil at the idea of taxation, and that man who is opposed to a moderate and liberal scheme of taxation for the benefit of the country, is not the patriotic man he perhaps fancies himself to be."

"he pernaps lancies nimes! to De."
Voilà, M. l'Orateur, voilà les moyens qui ont
emporté le comté de Dorchester; voilà les espérences qu'on a donné: voilà les déceptions, voilà
comme diraient les honorables membres du HautCanada; voilà le humbing auquel on a eu recours.
On a réussi. Je n'en dirai pas d'avantage.

Je me résume sur co point, et je crois avoir plus qu'en commençant, à présent que je l'ai prouve, le froit de dire que l'administration numériquement n'est pas aussi forte qu'elle le parait, quo moralo-ment et politiquoment elle est faible et très faible, et que si queiques localités doivent à lord Met-calle beaucoup de reconnaissance nour sa sénérocalle beaucoup de reconnaissance pour sa généro-sité et sa philantropie, le pays no lui doit ancuno ance quelconque pour lui avoir légué une telle administration.

Mais le pays est tranquille, tout est paisible, on est donc satisfait! Tout est paisible grand Dicu! Tout est paisible! Oui ceux-là sont paisibles que les balles et les poignards ont rendu paisibles! Ceux-là dorment, et l'administration interpellée sur ces faits dort comme eux. L'honorable mem-bre pour la ville des Trois-Rivières a eu l'imprudence (car quelqu'expérience que l'on nit,on com-met des imprudences à tout age (écoutez) l'ho-norable membre pour la ville des Trois-Rivières a commis l'imprudence de faire allusion aux élections do lord Sydemham, aux élections faites à coups de bâton. Et lorsque j'ai pris la liberté d'in-terrompre l'honomble membre, de lui demander comment se font les élections à présent; que m'a-t-il répondu l' Il m'a donné une leçon d'étiquette parlementaire pour laquelle je lui offre mes plus sincères remercimens, et il a dit qu'il répondrait une autre fois. Je mo statte qu'il répondra mieux que M. le procureur-général l'année dernière; qu'il ne nous din pas ; je ne sais rien officielle-ment. Messieurs, les balles sillent à vos oreilles, ment. Messieurs, les balles sillent à vos oreilles, les coups de bâton pleuvent presque sur votre dos ; mais nous, nous ne savons rien officiellement! Il y a un autre honorable membre, qui a dit que le pays était tranquille, parfaitement paisible. C'est l'honorable membre pour Leeds ; et lorsque j'ai aussi pris la liberté d'interrompre l'honorable membre, quand je lui ai jeté le nom de Montréal... que nous a-t-il dit? Horner! Il nous a dit que c'était la destiné de Montréal; que Montréal était une tache rouge, une teche de sang (écoutez.)

Certes l'honorable membre pour Leeds, entre tous les honorables membres de cette chambre, est

tous les honorables membres de cette chambre, est e scul qui ait le droit de parler ainsi ; il est le seul soit donné de distribuer de telles décora-Montréal est une tache rouge, dites-vous! tions. Montréal est une tache rouge, dites-vous! Oh! Phonorable membre ne parle jamais sur de tels sujets sans être sûr de ce qu'il dit. C'est de science certaine que Phonorable membre peut nous dire de quelle couleur Montréal est marqué sur les rartes et les plans des ténébreuses associations dont il est loin d'ignorer les secrets (vive sensation écoutez! écoutez!)

discours, paragrapho auquel l'état de tranquillité et de paix profonde, dont nous jouissons selon les honorables membres, donne assurément beaucoup de relief. C'est le paragraphe où l'on nous ap-prend qu'il est très possible que nous ayons la guerre avec les Etats-Unis d'Amérique. Ce paraguerre avec les Elats-Unis d'Ambrique. Ce para-graphe est suivi d'un autre paragraphe où l'on nous annonce les réponses de Sa Majesté aux différentes adresses de cette chambre. Dieu veuille que la réponse à l'une de ces adresses soit favorable, que nous puissions dire à nos constituans : fils des hé-Chateauguay, la langue de Sallaberry nous

Et cependant si certaines prévisions émises dans le journal fondé, patronisé, encouragé, (une voix.)

Et redige!

M. CHAUVEAU.—Oui, et rédigé par l'honorable président du conseil, étaient vraies! Si parce que nous n'avons pas voulu suivre en tout l'honorable président du conseil, on allait dire à mes compatiotes! vous n'aurez votre langue que lorsque vous l'aurez vous produit l'aurez vous parties de la langue que lorsque vous l'aurez vous parties de la conseil serez bons enfans!....J'aurais désiré, M. l'ora-teur, dans un moment où l'on nous crie la guerre, qu'on eût donné au pays quelques garanties pour le redressement de ses griefs. Je ne sais pas s'il était bien prudent, bien convenable, bien diplomatique pour les ministres d'une colonie, de faire à ce sujet des assertions semblables à celle que contient le discours de Son Excellence l'Administrateur de la discours de Son Excellence l'Administrateur de la Province; dans non humble opinion, quelque respect que j'ai pour les éminentes qualifications de ces honorables messieurs, j'ai quelque peine à les prendre pour des Peel ou des Guizot; mais enfin, cela est l'affaire du gouvernement métropolitain; c'est à lui que l'administratour devra rendre compte de son langage; mais puisqu'elle a jugé à propos de tenir un tel langage, l'administration aurait dû l'accompanye de son langage que le con la mais puisqu'elle a jugé à propos de tenir un tel langage, l'administration aurait dû l'accompanye de se mi aurait un rell'in que les

de tenir un tel languge, l'administration nuruit du l'accompagner de ce qui aurait pu affier dans un tel moment l'honneur de tous les partis et de toutes les origines autour du drapeau Britannique.

Il serait temps aujourd'hui qu'on en voit les funestes effets, il serait temps que le gouvernement métropolitain comprit ; et personne ne pouvant mieux le lui faire comprendre que notre gouvernement provincial cornolien il fomente le système d'injustice et de vevations que les suit dans cette. d'injustice et de vexations que l'on suit dans cette colonie. C'est ce système qui compromet l'an-nexion avec la mère-patrie; c'est l'injustice des ouvernomens au dedans qui fait leurs faiblesse nu Ce système n'est pas nouveau. Mais il a 6 de rigueur et d'absurdité à la suite d'événemens malheureux qui en étaient le résultat. On s'en est pris au pays. On a établi dans ce pays l'iniquité la plus monstrueuse; iniquité polifique, iniquité morale, iniquité matérielle. Iniquité politique, M. l'orateur; dans ce siècle où le pouvoir politique est un droit inhérent à tous; dans ce siècle où le monde se gouverne par la pensée ct par l'intelligence; c'est mutiler pour ainsi dire siècle où le monde se gouverne par la pensée et par l'intelligence; c'est mutiler pour ainsi dire l'intelligence d'une population, que de lui refuser sa part du pouvoir politique. Avons-nous la nôtre, lorsque le tiers de la population du pays élit la moité des représentants du peuple? Avons-nous notre part lorsque la population française du Bas-Canada n'a pas plus d'un quart des voix dans cette chambre? Iniquité morale; l'exclusion de la langue d'un peuple, est une grave atteinte a son existence morale; puisque la langue est l'expression des mœurs. Iniquité matérielle. On a jeté sur nous une dette immense que nous n'avions point contracté, ot sans égard à cette injustice, on a cru que cela ne suffisait pas; on a donné à une partie de la province chaque année dépuis l'union les deuxtiers, quelquefois les trois quarts du revone public pour quelquefois les trois quarts du revenu public pour es améliorations locales. L'acte de la réunion des

Canadas qui contenait toute ces iniquités de tous genres, ou qui en a été la source était con comme une punition pour les évênemens de 37 et 38. Aujourd'hui, M. l'orateur, que l'on a pardoané à tous ceux qui ont pris part à ces évènemens, no serait-il pas temps de pardonner au pays qui lui, u'a pas été compable? (Très bien! très bien!) On a pardonné à l'honorable et vénérable prési-dent du conseil.

dent du conseil. . . .

M. Viger se lève avec beaucoup de vivacité. Il ne pout souffir que l'honorable membre pour le contté de Québec, fasse de pareilles assertions. Lui, M. Viger ne pouvait pas laisser dire qu'on tui avant pardonné, car il prétendait bien n'avoir juntais été coupable. Lei l'honorable président du consoil raconte l'histoire de son entresonnement, etc.

coupable. Ter honorable president du conson ra-conte l'histoire de son emprisonnement, etc.

M. Chauveau.—A la bonne heure; si l'honorable président du conseil ne veut pas que je diso qu'on lui a pardouné, je dirai qu'on l'a ammistié, qu'on a fait semblant de lui pardonner; et je crois que je serai plus correct encore, si je dis qu'on l'a chassé de prison. (Rines et cris de écoutez!) Mais est-il nieux où on l'a mis? Eh bien! toujours est-il vrai qu'on a cersé de l'inquiéter. On a pardonné aux hommes, M. l'Orateur, mais on n'a pas encore purdonné au pays.

Il y a un autre homme célèbre, beaucoup plus célère que l'honorable président du conseil, a qui l'on a pardonné. Colui là est à Montreal mainte-nant, et il peut faire entendre dans cetto ville, cetto voix éloquente qu'enfant, j'ai entendu, et qui patrie. (Très-bien.) On a pardonné à un autro honorable personnage qui est ici dans cette cham-bre. C'est l'honorable membre pour le cointé de Richation. Richelien.

M. Nelson.—On ne m'a pas plus pardonné qu'il

M. Chauveau.-Assurément que l'honorable membre a droit de réciainer contre cette expression, mais entire on cessé de l'inquierer. On a aussi mis en liberté ceux qu'en avait déporté? On a pardonné aux hommes; n'est-il pus temps et grand temps de pardonner au pays? (Très-bion!

L'orateur développe ensuite cette considération, et prenant pour point de départ l'état de fuiblesse dans lequel on a jeté le pays, pour donner violen-ment l'ascendant à une race sur l'autre, il démontre que non seulement cet état de choses est fu-neste aux intérêts bien entendus de la mère patrie neste aux intérêts bien entendus de la mère patrie; mais qu'encore ceux qui dans la colonie, combattent pour cet état de choses sont les premiers à un souffrir. Il cite pour exemple les nouvelles lois impériales sur les céréales. Si le pays n'obtient point une compensation à ces lois, la connexion avec la mère patrie est un marché de dupes. C'est un système particulier par lequel on se protégemit à nos dépens, sans nous protéger ancunement. Pour obtenir du gouvernement métropolitain une compensation comme il en faudmit une, il faudmit que nous eussions la force et l'unité d'action des anciennes colonies anglaises. Mais si nous sonmes divisés et subdivisés en toutes sortes de entegories haineusos et jalouses, à qui la faute? si non à ceux qui out toujours voulu dans le pays, avoir une condition d'existence différente de celle de la masse des anciens colons? Mais par une rétribution assez équitable, ce sera précisément cette par tie choyée et favorisée de la population qui soulfri ra le plus du changement, car c'est elle qui à l'intérét mercantile en main.

térêt mercantile en main.

Rovenant au paragraphe de l'adresse contre lequel on a proposé un amendement, M. Chauveau dit qu'il ne donnerait pas un tel vote d'approbation à aueune administration; même à celle qu'il administration en toute occasion a mérité la plus grande reconnaissance, l'approbation la plus positive. Pour donner un tel élogo, il faudrait avoir un ange pour administrateur; il faudrait une administration toute composée d'anges, et si i'étais forcé. tration toute composée d'anges, et si j'étais forcé, M. Porateur, de faire de lord Metcalle ou de ses derniers conscillers, autres chose que des hommes, je n'en fernis certainement pas des anges!

M. G. McDonell de Dundas, espérait que l'on corrigerait les défauts du bill des taxes, qui avait fait un tort considérable qui ministère dans son Le bill des municipalités avait besoin comtè. d'amendemens; mais il espérait qu'on ne toucherait pas le bill des écoles suns nécessité.

M, le Dr. Nelson se leva et adressa quelques paroles à la chambre.

M. J. S. MacDonald, (de Glengary) dit q'a vant de voter sur l'amendement en considération il désirait donner quelques explications au sujet de son vote de la dernière session, pour une ndresse de félicitation à lord Metcalfe sur son élévation à la Pairie. En votant pour l'amendement devant la chambre, il pourrait paraître inconsistant. Mais on doit se rappeler de son vote l'anné dernière, il avnit fait l'observation qu'il croyait que la reine donnait cette faveur a lord Metcalfe, pour ses services dans les Indes, et non pour son administration en L'hon, solliciteur-général du Haut-Canada, déclarait lui-même quil n'y avait rien de politique dans cette adresse. C'est dans de politique dans cette adresse. cette conviction qu'il avait donné son vote. L'hon, membre pour Dundas a parlé de l'association de la réforme, et de son influence, mais il s'est bien gardé de faire allusion aux adresse enflammatoires aux efforts continuels du gouverrrent pour égarer le peuple, puissant appelé patronage, m a la nomination d'officiers rapporteurs partisans, ni à toutes les autres causes qui avaient influence les élections

On a parlé beaucoup de l'état de l'opinion publique dans le Haut-Canada, et l'on a dit qu'il se faisait une forte réaction en faveur du minis tère. Il protestait contre de telles assertions, et il définit de donner des preuves à leur appui. Il demandait quel était le comté du Haut-Conada, ayant un représentant libéral qui aumit élu l'hon, inspecteur-général ? Cet hon, monsieur fut plusieurs mois sans pouvoir trouver de comté même parmi les torys, Malgré tous les efforts qu'avait faits le gouvernement, douze comtés du Haut-Canada avaient choisi des membres libérnux. A bien considérer, il n'a pas plus de la moitié du Haut-Carada qui soit en faveur du ministère. Il demandem au membre pour Essex comment il a pu remporter son élection, si ce n'est en se faisant l'avocat des prino pes reconnus per l'ex-ministère? avec log e' il avait voté à Kingston, et en favour desquels il avait parlé avec la plus grande conviction.

L'hon, membre avait été élu par une forte majorité opposée aux vues de sir Charles Metcalfe. M. McDonald repeta quelques observations au sujet de l'élection du Col. Prince ; mais celui-

ci se leva et dit que c'était faux. L'orateur appela l'hon, membre à l'ordre.

Le Col. Prince dit: Je ne me retractorai pas L'orateur en appela alors à la chambre. M; Draper demanda au Col. Prince s'il refusait de e retracter, malgré la décision de l'orateur. Lo Col. Princo s'excusa alors et dit qu'il fessit apologie a la chambre, mais à la chambre soulcment. M. McDonald dit alors qu'il était satis-fait d'entendre le col. Prince faire apologie pour les termes dont il s'était servi. Quant à la vérité de son assertion, il saura s'en souvenir en temps et lieu. Quand à ce qu'on disait de la réaction il croyait que dans son comté il y avait une réaction contre le ministère. Il termina, on disant qu'il voterait pour la résolution du col. Prince, si elle ne tendait qu'à exprimer les regrets de la chambre sur la maladie de lord Metcalfe, mais que pour dire qu'il avait mérité en toute occasion toute la reconnaissance du peuple du Canada, c'est ce qu'il ne pouvait faire.

M. Price fit ensuite un excellent discours, pendant lequel il fut applaudi à plusieurs repri-ses ; après quoi les résolutions du Col. Prince furent votées par la chambre,

LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL, 27 MARS, 1846.

MARDI SOIR.—A propos de l'élection contestée d'Oxford, un long débat a eu lieu, dans le-quel l'illégalité et l'immoralité politique du cabinet a brillé dans tout son jours. Après les affaires de routine, M. Smith de Frontenac, proposa de dissoudre le comité de l'élection d'Oxford, vu qu'après s'êtro réuni pendant trois jours consécutifs, il n'avait pu encore former un quorum, trois des membres du dit comité étant absents, MM. Bertrand, Lacoste et Dickson. Cette proposition sculeva d'assen longs débats. Mais tout se réduisit à savoir si les membres absents du comité, étaient inévitablement absents : MM. Aylwin, Buldwin, Sherwood, Roblin, Prince, Chauvoau, Williams, Draper, La Fontaine, Christic, Hall, parlèrent sur la question. Les uns prétendirent qu'il y nurait de trop grands inconvénients A retarder de jour en jour jusqu'à l'arrivée des membres ; les autres qu'un comité ne pouvait être notifiés do co-changement. Enfin, rprès de longues discussions la considération de question fut remise, sur la motion de M. Hall, i Jeudi.

Jeuni soin.-Après un débat d'une couplo d'heures, auquel prirent part MM. La Fontaine, Baldwin, Drummond, Chabot, Lacosto Williams, M. Chalmers fit motion que la discussion de cette question fut encore remise a Lundi prochain; sur cette motion, il y eut une division de 34 contre 34 at l'Ornteur donna sa

voix prépondérante pour la motien, Maintenant, ils n'est qu'une opinion parmi es hommes de loi au sujet de la clause citée de l'acte, qui règle les élections contestées, le cas prévu par cetto clause est certainement colui de mort ou autre cause inévitable, et non une absence momentanée mais on comprend que. sous le régime actuel, l'esprit ne vivilie pas plus les loix, qu'il ne vivifie les corps sans ame étendus dans les fauteils de la Trésorerie.

Tout cola prouve leur faiblesse morale. Ils font de toutes les questions une question ministérielle, sans respect pour les droits individuels ou collec-

tils des parties.

Dans cette affaire de l'élection d'Oxford, malgré tous leurs efforts, ils no réussiront pas, car M. La-coste un des membres absents a pris son siège avant hier; nons espérons que la semaine procha ine le comité fera son rapport et il n'y a aucun doute que ce rapport son favorable à M. Hincks, qu'on a nsqu'à anjourd'hui privé de son siège. Mardi, l'administrateur a transmis à l'assemblée

législative, copies de plusieurs dépêches du secré-taire colonial, renformant les réponses de Sa Majesté la reine aux adresses qui lui ont ôté envoyées par la chambre dans la demière session. Une de ces dépêches surtout était attendue avec anxiétés c'est celle qui so rapporte à l'adresse concer-nant l'usage de la langue française dans les records jégislatifs. La lettre de M. Gladstone nous dit que "Sa Majesté est portée à écouter la demande con-tenne dans l'adresse, et qu'elle autorise l'adminis-trateur à communiquer cette intention aux corps législatifs à l'ouverture de la session! M. Glad-stone désire que ce, chaugement se fasse au comstone désire que ce changement se fasse au com-mencement de la session. Voilà au moins un a-

mendement très inportant à l'acte d'union...

Mais pour que cette disposition réconte pât êtro
mise en pratique, il faudrait avoir un orateur qui
parlat les deux langues.

Dans cette dépêche les autorités impériales so montrent d'une grande libéralité en refusant d'entraver la concurrence qui existe aujourd'hui entre la route du St.-Laurent et celles des Eints-

Unin. Hier soir, M. Malcolin Cameron a donné avis, qu'aujourd'hai il ferait motion qu'une humble idrosse soit présentée à Son Excellence l'Administrateur du gouvernement le priant de communiquer à cette honorable chambre copies de toutes espèces de correspondances qui peuventavoir cu lieu entre quelques membres de l'Eécutif avant ou depuis le départ de Lord Metcalfe, et des personnes en dehors de l'administration, au sujet de la reconstruction du cabinet actuel. S'il y a en quelque chose de la sorte, il est grand temps que le Parlement en soit informé. Nous ne comprenous pas le silence des membres de ce cabinet à toutes les interpellations qui leur ont été fuites à ce sujet, autrement que comme une admission de la chose ou au moirs commo une grande peur de la part de certains d'entre eux de voir toutes leurs sourdes menées mises à: jour, Si votre curiosité est piquée, M. Viger, consolez-vous ; vous ne perdez rien pour attendre.

LP No 14 sommes forces de remettre au prochain No l isieurs articles éditoriaux, vil la longueur des débute publiés anjourd'hui.

Nouvelles Etrangeres.

-S. A. I. le grand-duc Constantin de Russie a quitté Malte le 6, et s'est rendu à Palerme à bord du bâtiment à vapeur russe la Bessarabie.

-Dans le courant de mars, le prince royal de Wurtemberg partira de Stuttgardt pour Saint-Petersbourg, et son mariage avec la grande-duchesse Olga sera célebré au mois d'août suivant.

-Suivant une lettre de Posen du 18, les individus qu'on vient d'y arrêter sont au nombre de trente, et sont gentilshommes pour la plupart.

On croit que, parmi les personnes arrêtées à Guesen, et conduites à Posen, se trouve un gentilhomme polonais, un des chefs de la conspiration, et un émissaire de la propagande de

La caisse des conjurés, renfermant 60,000 thalers, a été saisie dans la maison de l'un

-L'ecclésiastique Staniszewki, apostat, qui était arrivé de la Haute-Silésie à Cracovie pour tonder une communauté de catholiques dissidens, et avait déjà réuni 67 partisans, a été emprison-né. On l'accuse d'avoir fomenté des menées

politiques.
—S. A. R. le duc Oscar-Frédéric de la Gothie-Orientale, âgé de 17 ans, et troisième fils du roi de Suède, qui doit commencer ses ctudes à l'université d'Upsal, vient de subir, d'après l'ordre de son père, l'examen préliminaire, dit examen articum, afin d'être reçu étudiant à cette université. Le jeune prince ayant répondu d'une manière satisfaisante, les examinateurs lui ont décerné, au nom de l'université, des lettres de citoyen académique.

-On écrit des frontières de Dalmatie, le 12 février, que les dispositions hostiles entre les Albanais et les Monténégrins continuaient. Le pacha de Scutari a interdit aux Turcs toute communication avec ces derniers. Il paraissait faire des préparatifs énergiques pour le cas d'hostilités que l'on croyait certain.

-Suivant une lettre d'Alexandrie, du 10 février, adressé au Sémaphore de Marseille, le pacha d'Egypte se proposerait de faire très-incessamment un voyage en Europe, à l'exemple de son fils. Il se rendrait d'abord à Constantinople, afin de présenter ses hommages au jeune sultan. Méhémet-Ali aurait surtout exprimé, ajoute-t-on, le désir de se trouver à Paris en même temps que la reine d'Angleterre.

-L'amiral Seymour, en se rendant à Tahiti, a reçu de Pritchard une protestation en forme de mémoire contre la manière dont ses propriétés avaient été expertisées. L'amiral anglais n'a pas cru devoir passer outre, malgré les instruc-tions dont il était porteur. Il a envoyé à Londres la protestation, et l'on attend, pour régler cette affaire d'une manière définitive, la réponse du cabinet anglais. On ne dit pas sur qui compte le plus le révérend Pritchard, de lord Aberdeen ou de M. Guizot.

-Il règne en ce moment, à Madrid, une mortalité très-grande sur les enfans, ce qui a étonné les fossoyeurs eux-mêmes, gens fort peu habitués à s'émouvoir.

Un régiment de cavalerie indigène de l'armée anglaise a refusé, assure-t-on, de charger les Sikhs. Sir H. Hardinge, gouverneur-general, a fait quelques exemples révères contre les chefs sikhs de la partie du Penjaub placée sous la protection britannique, qui ont combattu les Anglais. Le rajah de Putteala a été pendu à un arbre.

Cette victoire des Anglais sur les Sikhs a produit à Londres une vive manifestation d'enthousiasme; des journaux adressent bien quelques reproches à la politique de sir Henry Hardinge, mais ils exaltent la gloire des troupes anglo-in-diennes, et, dans les deux chambres du parlement, les ministres ont annoncé qu'ils proposeraient des remercîmens au gouverneur-généet à l'armée de l'Inde.

-Certaines correspondances d'Egypte portent à 6,000 hommes le chiffre des pertes essuées par les Anglais dans les combats meurtriers qu'ils ont soutenus contre les Sikhs. Un régiment de dragons, entre autres, ayant attaqué une position fortifiée, a perdu 250 hommes sur envi-

Quant aux officiers hors de combat, on en évalue le nombre à 145, dont 54 tués et 95 blessés. Parmi les morts, on cite, outre le général sir Robert Sale, héros de Jellalabad, dans la guerre de l'Afghanistan, le général M'Caskill, le major Broadfoot, le major d'artillerie d'Arcy-Tadd, plusieurs colonels et capitaines qui s'étaient distingués dans les précédentes campagnes

Il y a quelques jours le petit nid aérien où perche M. Jules Janin s'était transformé en une corbeille de fleurs. Tout Paris se génait un peu pour tenir dans ces appartements microscopiques, mais qu'on dirait arrangés par la mains d'une fée. Les grands hommes s'étaient faits petits, les grosses dames s'étaient amincies pour entendre la cantate de Liszt en l'honneur de Beethoven, exécutée par des chœurs allemands, sous la direction de M. Stern. Il y avait foule, encombrement, etoullement, si vous voulez, mais c'était charmant. M. de Lamartine dominait de sa tête haute et fière cette cohue de célébrités. M. Halévy coudoyait M. Adam, M. Frédéric Soulié marchait sur les croix de M. Spontini; M. Orfila donnait une consultation musicale à M. Delécluze.

Le salon-bibliothèque était rempii de femmes ravissantes; mais il était défendu aux gens de notre sexe d'en approcher, M. Jules Janin en gardait l'entrée comme un nouveau dragon des

La cantate, accompagnée par Franz Liszt lui-même, a obtenu un immense succès. Le célèbre planiste a joué ensuite avec sa supériorité ordinaire, sa fantaisie sur la Somnanbula et ses fantaisies honéroises, qu'on ne se lassait pas de remander. Mlle Belloni, jeune prima donna d'un grand avenir, a chanté avec beau-

coup de grâce et d'expression un air de Tadolini. Ole-Bull a soupiré sur son violon une mélodie plaintive et touchante. Le duo de la Reine de Chypre merveilleusement rendu par Roger et par Massol, a soulevé des tonnerres de bravos, enfin la maitresse de la maison a dit d'une voix émue, mais délicieusement timbrée, le duo de la Favorite avec le même Massol, lequel a partagé avec Listz et Roger, les honneurs de la soirée. A deux heures du matin, on se séparait à regret. Une chaise de poste attendait Liszt à la porte, et l'illustre pianiste est parti immédiatement pour Vienne, en passant par Gand et Bruxelles.

--- Un incident comique est venu interrompre le 24 à la chambre des communes la monotonie de la discussion. Lord Ingestre, un des partisans du système protecteur, parlait de la mala-die des pommes de terre; voici, dit-il, en joignant le geste à la parole, voici une jeune pomme de terre (à la vue de ce tubercule que l'orateur tire gravement de sa poche, une explosion générale d'hilarité éclate sur tous les bancs) une jeune pomme de terre poursuit l'orateur, que je serai heureux de montrer à tous les honorables membres qui voudront la voir de près (nouvelle hilarité); c'est une trés bonne pomme de terre. (Eclats de rire prolongés.) Les honorables membres peuvent bien rire, mais ils regarderont peut-être la chose comme ayant quelque importance lorsque je leur aurai dit que cette pomme de terre a été obtenu par M. Chapelin, jardinier à Isterworth, d'une pomme de terre pourrie, et qu'il a eu des plantes parfaitement saines et vigoureuses des germes de pommes de terre atteintes de maladie. Le noble lord conclut de cette démonstration que la panique sur l'épidémie des pommes de terre à été exagérée; en conséquence il votera contre le projet ministé-

FRANCE.

LIBERTÉ DE COMMERCE.—Les négociants, les propriétaires et les industriels de Bordeaux s'étaient réunis et avaient pris la résolution de former une association et avaient pris la resolution de former une association permanente, dans le but de poursuivre l'abolition du sys-tème douanier actuel, et de convaincre les esprits que le système de protection, nuisible au consommateur, funeste aux industries qu'il protége, était également périlleux pour le capital et pour le travail. Cette association vient de publier un manifeste à ce sujet.

On le voit, l'impulsion est donnée; nul doute que

bientôt tous les grands ports de France, Marseille, le Havre, Nantes, ne répondent à l'appel que leur fait Bor-deaux, et qu'ainsi de proche en proche toutes les villes manufacturières ne suivent l'exemple qu'elle leur donne, et n'arborent le drapeau de la révolution dont l'Angle-

Il était impossible que la France, cette terre où tout ce qui est grand, juste et bon, a toujours trouvé de l'écho, restât indifférente en présence de la transformation so-ciale qui est sur le point de s'accomplir. Toutes les libertés se donnent la main, et sont solidaires les unes des autres. La liberté commerciale est sœur de la liberté civile, politique et religieuse, dont la France poursuit, de son cô-té, la réalisation dans le monde, depuis cinquante ans, avec une persévérance que nul obstacle, nul malheur

Elle manquerait à sa mission si elle n'aidait l'Angle-terre de sa puissante voix et de ses efforts à briser le puissant anneau qui la tient liée au passé; car ce n'est pas seulement une révolution matérielle qu'elle poursuit, c'est aussi une révolution morale. La liberté des échang c'est la paix substituée à la guerre, l'émulation à la ri-valité et la haine, l'égalité aux monopole et au privi-lèges; c'est surtout l'élévation intellectuelle et morale du peuple au moyen de l'accroissement du travail, du consort et du bien-être.

contort et du bien-être.

C'est par ces motifs qu'en annonçant la naissance de l'association française pour la liberté des échanges, nous dirons avec le Courrier: Ceci est un grand fait. C'est pour cela que nous qui, les premiers parmi les français, avons pris en main la grande cause de la liberté commerciale, applaudissons à l'initiative de l'association bordelaise, et que nous saluons avec joie cette bien-venue en lui souhaitant qu'elle marche d'un pas aussi rapide que son aînée, la ligue anglaise.

On lit dans la Gazette du Midi:

" Le 30 décembre, Lucques l'industrieuse, comme on l'appelle en Italie, avait revêtu ses habits de fête pour recevoir le prince héréditaire et sa nouvelle épouse, Louise-Marie-Thérèse de France. Par les soins de la duchesse-mère et des autorités municipales, une brillante réception avait été préparée; plusieurs arcs de triomphe s'élevaient sur le passage du cortége. Diverses mesures de bienfaisance avaient contribué à redoubler la joie populaire. toute la population était-elle sur pied; le soir il y a eu illumination générale, et le lendemain réception au palais ducal, où l'auguste belle-mère de la princesse française a pu se dédommager du regret d'avoir été retenue à Lucques par son état de souffrance.

" Quelque modeste que soient ces pompes auprès des royales magnificences qui entourèrent l'enfance de la fille du duc de Berry, ce n'est pas ce rapprochement qui peut la préoccuper. Son âme s'était fortifiée dans les épreuves de l'exil; et dans la vie studieuse de Kirchberg, les arts, les jouissances de l'esprit et le bonheur de la vie intime lui tenaient lieu de tout ce qu'elle avait perdu. Une heureuse communauté de sentimens et même d'origine l'unit aujourd'hui à sa belle-mère. Elle aussi, la fille de Victor-Emmanuel de Sardaigne, la sœur de l'impératrice d'Autriche, en épousant le fils d'une reine détrônée, a su se créer dans les étroites limites de l'état de Lucques une exis. tence digne d'elle et s'y faire honorer et bénir.

" La princesse Louise ne pouvait trouver un modèle plus accompli, une meilleure amie qu'une semblable belle-mère, et quel que soit leur avenir, elles sauront partout conserver la place que mérite leur illustre origine et que leur assure encore mieux la distinction de leur esprit. C'était, du reste, ce pressentiment qui faisait dire à l'impératrice d'Autriche, le jour du mariage de Mademoiselle: " Quel heureux jour pour "nous! Il y a longtemps que je désirais la voir entrer dans notre famille."

-Nous avons à Paris, un petit événement qui date de l'année 1846. Nous avons une belle limonadière. La foule se rassemble tous les jours dans les brillans salons et derrière les vitres du casé qui fait le coin de la rue Richelieu et du boulevard, vis à vis le café Cardinal. Pour trouver la première belle Limonadière, il faut remonter aux premiers temps de l'empire. Mme Romain, ainsi nommée pour avoir épousé un

jeune homme bien connu de son temps, s'est illustrée pour la première fois comme belle Limonadière, au Café du Bosquet, qui était situé rue Saint-Honoré, au coin de la rue d'Orléans; la curiosité des passans y causa un jour la mort d'un homme. Ce fut la même dame Romaine qui alla continuer, augmenter encore sa célébrité au Casé des Mille Colonnes du Palais-Royal.

Dans le premier de ces établissemens, il avait suffi d'un simple papier peint en charmille avec un grossier treillage pour attirer tout Paris; dans l'autre un luxe inoul fut déployé pour recevoir des députations de tous les départemens et de l'étranger. Le couple Romain eut bientôt amassé une fortune; il acheta une très-belle propriété à Sablonville. De sa villa, après avoir donné seance à son coiffeur, la Belle Limonadière se rendait au comptoir en tilbury, ayant sous ses pieds la cassette qui renfermait son costume d'apparat, et ne revenait à son petit castel que fort avant dans la nuit. C'était, du reste, une fort jolie semme, d'une beauté parsaite, et qui s'était fait généralement aimer. Elle se retira, après la mort de son mari, dans une espèce de congrégation, où nous croyons qu'elle habite encore.

-Encore une nouveauté! Nous avions jusqu'ici des médecins de petites maîtresses, des médecins d'enfans, des médecins de fous, des vétérinaires, des médecins de chiens, etc., etc ; nous avons aujourd'ui un médecin d'arbres. M. le docteur Robert, car il est docteur, continue avec un succès croissant à traiter les arbres in-

Tout le monde a pu remarquer aux Champs-Elysées et sur les boulevards extérieurs des individus chétifs, rabougris, à l'air souffrant et portant sur leur personne des espèces de cataplasmes assez semblables à des couches de fumier. Ce système de traitement, dont nous n'avons qu'une idée fort imparfaite, a, dit-on, sauvé la vie à bon nombre d'arbres désespérés. Aussi une ordonnance récente autorise-t-elle le docteur Robert à étendre sa clientèle sur toute la ligne des boulevards du centre. Une de nos illustrations médicales, qui connaît aussi bien les traditions de M. de Bièvre que les aphorismes d'Hippocrate, disait, en parlant de l'invention de M. Robert: C'est une spécialité bien modeste en apparence, mais qui est destinée à porter ombrage à beaucoup de monde.

Il arrive de toutes parts à Londres des compterendus d'assemblées et de meetings, tenus par les cultivateurs des différentes parties du royaume. Ces hommes viennent mettre en commun les plaintes et les sujets d'angoisse que la législation sur les céréales donne à chacun d'eux. L'exposé qu'il font de leurs soussrances est aussi douloureux qu'alarmant. On ne peut s'imaginer l'excès d'une telle misère.

Dans le meeting de Wiltshire, tenu en plein air au milieu de la nuit, et qui réunissait un millier d'hommes environ, l'un d'eux a déclaré que pour faire vivre lui, sa femme et six ensans, il ne pouvait gagner que 8 schellings par semaine; de semblables détails ont été donnés par d'autres assistans, et à voir la mine pâle de ces malheureux, leur excessive maigreur et leur évidente faiblesse, ce qu'ils disaient de leurs privations et de leur misère n'était que trop bien démontré. Or, ce qui se passe à Wiltshire a lieu sur tous les ponits de la Grande-Bretagne. On comprend l'urgence des remèdes que reclame une telle situation.

INDICE SUR LE STEAMER PRESIDENT.—Le ministre de l'intérieur, à Madrid, a reçu une communication du chef politique de Guipuscoa, lui annonçant que des pêcheurs de Motrico ont trouvé en mer une bouteille flotante qui contenait un papier écrit. Ce papier a été remis à l'alcade de cette commune, mais on n'a pu distinguer que les lignes suivantes: tinguer que les lignes suivantes :

ORIGINAL.
Ship Président
We are blocked upon Freand
We cant live much time What time ! Kind friend will acquaint our.... We are dying of hunger
I am fainting Hif. TRADUCTION. Navire Président. Nous sommes échoués sur Fré; Nous ne pouvons vivre longtemps.

Quel temps! Cher ami, vous serez connaître notre.... Nous mourons de faim.
Je tombe en défaillance.
Hif.

Hif.

Drame conjugal.—Vendredi soir, l'élégant magasin de modes de Mine Barbier-Vivien, No 341 Broadway, a été le théâtre d'une scène étrange qui, heureusement, n'a pas eu de conséquences aussifatales qu'il y avait lieu de le craindre. Les mésintelligences conjugales de la fashionable modiste et de son mari datent déjà de lcin et elles ont eu plus d'une fois de scandaleux retentissemens. Il nous suffira de rappeler que M. Barbier a joué jusqu'ici le rôle le moins heureux, car il lui a fallu faire un assez long séjour dans un cachot des Tombes Egyptiennes. Depuis sa mise en liberté, il paraît être revenu à de meilleurs sentimens à l'égard de sa femme, et il aurait voulu, dit-on, faire annuler les poursuites en divorce qui ont été intentées de part et d'autre. On ajoute que c'était pour atteindre ce but qu'il s'était rendu, vendredi, chez Mme Barbier. Mais celle-ci, qui a contre son mari des griefs que pardonne difficilement une femme, fit bonne résistance, M. Barbier, alors, lui conseilla de faire appeler son avocat, et, en effet, M. Rahph Logwood fut mandé. Il arriva blentôt, et au moment où il entrait, il fut accueilli par deux coups de pistolet; la première balle lui siffia aux oreilles, la seconde pénétra dans la cravate et déchira l'épiderme du cou. Après avoir accompli cet attentat, auquel M. Logwood as miraculeusement échappé, M. Barbier sortit du Magasin, mais il attendit dans la maison les officiers de justice qui vinrent l'arrêter. Pour l'intelligence de cette étrange scène, nous devons ajouter que la chronique scandaleuse prête à M. Logwood, à l'égard de son aimable cliente, des sympathies plus chaudes, des relations plus intimes que celles qui existent d'ordinaire d'un avocat à un plaideur.—Courrier des Etats-Unis.

A VENDRE A CE BUREAU,

Stations

Brochure de 24 pages.—Prix 3d., à la doz. 2s.

PUBLICATIONS NOUVELLES

REVUE CANADIENNE,

EN 1846 I I

E propriétaire de la Revue Canadienne à l'honneur d'annoncer au public qu'il vient de recevoir d'Europe, une grande variété de Journaux, Revues, Pamphlets et publications tous genres qui vont lui fournir une riche contribution pour la Revue et l'Album de l'année 1846.

La collection comprend des Biographies de tous les contemporains illustres, dans les quatre parties du monde, des Histoires de Voyages, Esquisses de mœurs, Romans, Nouvelles, Décorvertes des Sciences, Beaux-Arts, progrès de Industrie, Connaissances Utiles, Inventions nouvelles, etc. Chroniques politiques, scientifiques et littéraires; Chroniques des salons Londres, de Paris et de toutes les Capitales de l'Europe. Chroniques des Théâtre et des Tribe naux, ouvrages sur les perfectionnements de l'Agriculture en Europe etc., etc. Revue agricole, Revue Médicale, Artistique, etc.

Nous commençons aujourd'hui à publier la liste de toutes ces richesses, parfaitement convaincu que toutes les classes de nos lecteurs, et surtout nos belles dames nous tiendront compte des efforts constants que nous faisons, pour rendre nos publications dignes de leur bienveillant patronage

NOTICES BIOGRAPHIQUES DES CONTEMPORAINS ILLUSTRES.

M. de LaMennais,

M. Thiers, Le Maréchal Soult,

M. de Châteaubriand,

M. Laffitte. M. Guizot,

M. de Lamartine,

M. Berryer, Les MM. Dupin,

" Arago, Les Rotchilds.

M. de Berenger, M. Odillon Barrot,

M. Victor Hugo, Sir Robert Peel,

Lord John Russell, Le Prince Albert,

Lord Stanley,

Lord Aberdeen, Le Duc de Wellington,

Louis Philippe d'Orléans, M. Cobden,

Lord Morpeth,

O'Connell,

M. Gladstone, M. Ræbuck,

M. Sheil,

Silvio-Pellico,

M. Royer Collard,

Le Maréchal Moncey, M. Martinez de la Rosa,

M. Casimir Delavigne,

L'amiral Duperré,

M. de Schlegel,

M. de Metternich,

L'empereur Nicolas,

Le Pape Grégoire XVI,

Horace Vernet,

L'Achiduc Charles,

M. Villemain,

M. de Balzac,

M. A Dumas,

M. Jules Janin,

M. Eugène Sue,

M. Alfred de Musset,

M. Paul DeLaroche,

M. Alfred de Vigny,

M. Molé, M. Ste.-Beuve,

M. St. Marc Girardin,

M. Eugène Guinot,

M. Charles Dickens,

M. Bulwer,

M. G. R. P. James,

M. Lever. M. D. Israeli,

M. Alex. Soumet,

M. H. Martin,

M. Léon Gozlan,

M. T. B. Macauley, Le Juge Jeffreis,

M. Polk, M. Colhoun,

M. Webster,

M. J. Q. Adams, M. Clay,

Le général Cass, Arsène Houssaye,

L'abbé Lacordaire, " Frayssinous,

" Poule,

Affre, Emile-Marco de St.-Hilaire.

FEMMES CÉLÈBRES.

Mme Delphine Gay, Mme Amable Tastu, Mlle Elize Moreau,

Phil. Chasles &c, &c.

Mme Emile de Girardin, Mme Desbordes Valmore,

Mme Marie de Blays, Mme Marie de l'Epinay, Mme Ancelot, La marquise de Vieuxbois, Mlle Julie Boiste, Mme Hermance Lesguillon, La comtesse Dash, Marceline Valmore, La comtesse Merlin, Mlle de Montgolfier, Mme de Stael, La duchesse d'Abrantès, George Sand-Mme du Deffand Mme Anna des Essarts. Vicomtesse de Malleville, etc.

Science.—Voyage.—Beaux-Arts.—Little RATURE.-MŒURS.-INDUSTRIE.

La Russie sous l'Empereur Nicolas par Iva

Athenes en 1845 par le comte d'Hauterive. Les Réprouvés et les Élus, par Emile Souvestre Suzon la Cuisinière par Léon Gozlan. Histoire d'un Merle Blanc par Alfred de Mussel. Un Mariage rue St. Denis par Marie Aycard. Adeline Revel par le Bibliophile P. L. Jacob.

Le Camp de Boulogne par M. Thiers. Richard par Jules Sandeau. Le Monastère de St. Just. par Louis Lurine.

Une visite a Trois Tombeaux par Emile Mart de St. Hilaire. Mademoiselle de Romans par Mme Anna

Un premier Amour par Frédéric Soulié.

Causeries Parisiennes par Charles de Boignes Eugène Guinot, Victor Bohain, Arsène House saye, Jules Janin, Théophile Gautier, etc. Histoire Pittoresque de la Typographie por

Auguste Vitu. Les Peintres Célèbres, par Alexandre Dumas Deux nuits au Mexique par A. Borghers. l'Abbaye du Verger(nouvelle)par Hip. Castille. Le plus heureux ménage, connu par P. de Kock. Un modèle de Jeune fille par Delphine Gay. L'Enfance des Grands hommes par L. Ledwa

Études Sociales, par Adolphe Lahaie. Histoire de la Danse ancienne et moderne par Hippolite Etiennez.

Les Contes de la famille par Pitre-Chevalier. La Mer et les Marins par G. de La Landelle. Machiavel par Calimard de la Fayette. Les Marchands d'Orvietan par Raoul-Rochette Madeleine et Gilberte par Arsène Houssaye. Si j'était Roi par A. de Kermainguy. Les danseuses d'Égypte par William Lane.

Alfred de Musset par Henry Vermot. Philosophie Politique par Alphonse Esquiros. Les Petits Machiavels, par Léon Gozlan. Ann Rodcliffe par Jules Lefebre Deumier. Christine ou le Baiser du Roi par Mme Desbordes

Valmore. Une Protectrice de Mandrin par Mme Clémence Robert.

Charlotte Corday par une anonyme. Une vieille gloire par Mme. Ancelot. Barabas et ses filles par Mme. la marquise de

Vieux-Bois.

(A CONTINUER.)

La partie musicale de l'ALBUM DE LA REVUE CANADIENNE, aura aussi d'acceptant de la company de la com tant plus d'attraits que nous avons en mêm temps le plaisir d'annoncer une splendide collection de Romances, Mélodies, Polkas, Redowas, Quadrilles, Cotillons, Fantair, sies etc, etc., par les plus célèbres Artistés de Londres de Paris, et surtout les plus es

Ceux qui désirent s'abonner à nos publication tions, feraient bien de se hater; car, vû nombre limité de nos premiers Tirages, surtout au commencement de l'année, ils sont exposia perdre quelque chose de ces notices Biog phiques, si intéressantes si instructives, peignent d'un mot un homme et une époque Nous donnons encore cet avis, afin de pouvoit régler à propos notre nouveau Tirage, au Premier de mai prochain.

Montréal, 26 mars, 1846.